



MUNICIPALITE

PREAVIS N° 30/2025 AU CONSEIL COMMUNAL

**Demande d'un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.—/TTC
pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son
réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de
l'aménagement des pourtours**

Commissions	Date - heure	Lieu
Ad hoc	Lu. 8 sept. 2025 à 18h30	HDV - Salle 6
COFI - Finances	Me. 27 août 2025 à 18h15	Salle CC
ComEn ² - Environnement et énergie	Ma. 26 août 2025 à 18h30	HDV - Salle 6

TABLE DES MATIÈRES

1.	OBJET DU PRÉAVIS.....	4
2.	CONTEXTE	4
2.1	Contexte général	4
2.2	Historique du Jardin Doret	4
3.	ENJEUX ET OBJECTIFS	5
3.1	Considérations urbanistiques.....	5
3.2	Évolution des besoins	5
3.3	Objectifs	6
4.	RÉTROSPECTIVE	6
4.1	Évolution du projet.....	6
4.2	Consultation participative	7
4.3	Procédure d'enquête publique.....	7
5.	MANDATAIRES	7
5.1	Architecte-paysagiste – Pilote du projet.....	7
5.2	Bureaux techniques complémentaires	8
5.3	Ingénieur civil	8
5.4	Éclairage public	8
5.5	Autres mandataires	9
6.	PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL	9
7.	ASPECTS FINANCIERS.....	9
7.1	Suivi du préavis et dépenses	9
7.2	Récapitulatif des honoraires	10
7.3	Plan des investissements.....	11
7.4	Financement	11
7.5	Amortissement	12
7.6	Conséquence sur le compte de résultat	12
7.7	Calendrier intentionnel des études et de la réalisation.....	12
8.	CONCLUSION	13

ABRÉVIATIONS

AMO	:	Assistance à maîtrise d'ouvrage
URB	:	Service de l'urbanisme et de la mobilité
TRA	:	Service des travaux publics, espaces verts et entretien
SIA	:	Société suisse des ingénieurs et architectes
DUR	:	Bureau de la durabilité
COS	:	Service de la cohésion sociale
ANIM	:	Bureau de l'animation

Vevey, le 18 août 2025

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de réalisation de CHF 1'860'000.—/TTC permettant de développer le projet « Mon Précieux » du bureau Monier Architecture du Paysage (MAP), retenu à l'issue du concours en mai 2023, en vue de sa réalisation.

2. CONTEXTE

2.1 Contexte général

Le Jardin Doret, également appelé Parc de l'Arabie, est le plus grand espace vert de la Ville de Vevey. Très prisée par les familles et les enfants durant la belle saison, la pataugeoire ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Par mesures sécuritaires, la Municipalité a décidé de la fermer en 2019. Depuis, cet espace est utilisé comme aire de jeux.

Aujourd'hui, la Municipalité souhaite répondre aux attentes des différent·e·s utilisatrices et utilisateurs en transformant ce lieu en espace aqualudique. Dans cette optique, elle prévoit de rénover l'ensemble de la partie inférieure du parc, y compris l'aire de jeux adjacente et ses abords.

2.2 Historique du Jardin Doret

Le Jardin Doret, également connu sous le nom de Parc de l'Arabie, tire son appellation du patois « La Rabiye », qui désigne un terrain caillouteux et raboteux, couvert d'une herbe maigre. Cette caractéristique s'explique par la proximité de l'embouchure de la Veveyse qui, avant son endiguement, formait un vaste pierrier.

Dès 1730, cette zone en bord de lac est transformée en jardin grâce à l'apport de terre végétale et à la plantation d'arbres. En 1733, Vincent Doret, marbrier de profession, y installe sa marbrerie ainsi que sa villa entourée d'un jardin. Quatre générations de la famille Doret y vivront.

En 1918, les héritiers décident de faire don de ce terrain arboré à la Ville de Vevey, à condition qu'il soit aménagé en parc public. La commission du Conseil communal exprime alors le souhait d'y créer un jardin destiné aux enfants. En 1930, l'ancienne maison du jardinier est transformée en école enfantine.

En 1945, la Villa Doret est reconvertie en école de photographie. Plus tard, en 1971, un centre professionnel est construit et inauguré au nord du parc.

En 1974, le Gazoduc suisse romand entre en service. Il relie Bex à Vernier et est déposé au fond du lac Léman. L'un de ses points d'atterrage se situe dans le Jardin Doret. L'année suivante, en 1975, un édicule de WC est construit au-dessus du poste de sectionnement du gaz, accompagné de l'aménagement d'un bassin rond servant de pataugeoire.

En 1999, une aire de jeux comprenant un bateau en bois est installée à proximité de la pataugeoire.

Fermée depuis 2019 pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à une profondeur d'eau jugée excessive, la pataugeoire du Jardin Doret ne répondait plus aux normes en vigueur. Un projet de

réduction de la hauteur d'eau à 20 cm a été envisagé en 2022, mais a finalement été abandonné au profit d'une solution plus durable et mieux adaptée à l'évolution des besoins des usagères et usagers.

3. ENJEUX ET OBJECTIFS

3.1 Considérations urbanistiques

Le Jardin Doret, plus grand et plus ancien parc de Vevey, est un espace vert emblématique dont l'aménagement remonte à 1730. Il a connu plusieurs transformations au fil du temps, notamment en 1975 avec l'ajout d'une pataugeoire. Face à la croissance démographique et aux défis climatiques, la Ville de Vevey mise sur la valorisation de ses espaces verts existants, comme le Jardin Doret, pour répondre aux besoins croissants en matière de santé, de loisirs et de bien-être.

Le parc, riche en arbres majestueux et ponctué de pelouses et de bassins, présente un aménagement plus épuré du côté lac. La pataugeoire, située à cet endroit, joue un rôle de transition entre le jardin et les quais, constituant un élément architectural marquant de cette articulation.

La Veveyse, rivière torrentielle aujourd'hui canalisée, traverse le parc. Elle n'est franchissable que par deux passerelles. Son lit, accessible uniquement depuis le lac, demeure dangereux en raison des crues estivales et des remous, ce qui rend la baignade fortement déconseillée.

3.2 Évolution des besoins

Comme évoqué précédemment, le Jardin Doret est à la fois le plus ancien et le plus vaste parc de Vevey. Initialement conçu comme un lieu de promenade et de contemplation, il a progressivement évolué pour s'adapter aux besoins changeants de la population au fil des décennies. Dès le 20^e siècle, il s'ouvre à des usages plus actifs : jeux, sport, détente, avec l'ajout d'équipements emblématiques tels que la pataugeoire (1975), la place de jeux (1999), ainsi que des installations de loisirs comme le terrain de beach-volley, les grills ou les slacklines.

Aujourd'hui, face aux exigences des diverses législations en vigueur, à la densification urbaine et à la croissance démographique, le Jardin Doret doit à nouveau se réinventer. Le réchauffement climatique accentue encore la fréquentation du parc, faisant du bassin un espace essentiel pour le bien-être, le rafraîchissement et les loisirs de toutes les générations. Dans ce contexte, la transformation de la pataugeoire en espace aquatique s'inscrit pleinement dans une démarche de valorisation des aménagements existants. Ces adaptations deviennent une priorité pour préserver et renforcer la qualité de vie en milieu urbain.

3.3 Objectifs

Objectifs du projet de réaménagement du Jardin Doret :

1. Créer un espace d'accueil dynamique et rafraîchissant, marquant l'entrée du parc et renforçant son attractivité.
2. Implanter les jeux d'eau et la nouvelle place de jeux en tenant compte :
 - du tracé des conduites du gazoduc.
 - de l'articulation avec la promenade des quais, axe important de mobilité douce (piétons et cyclistes).
3. Répondre aux attentes des usagers : enfants, adolescents, familles, ainsi que personnes en situation de handicap, en proposant un espace aqualudique inclusif et accessible.
4. Garantir la conformité aux normes actuelles en matière d'hygiène et de sécurité.
5. Intégrer et rénover l'aire de jeux existante, en la connectant spatialement et/ou fonctionnellement aux nouveaux aménagements aquatiques.
6. Favoriser la sobriété des matériaux, encourager leur réemploi et limiter la consommation d'eau.
7. Réaménager les abords immédiats des jeux d'eau et de l'aire de jeux, en traitant la question de l'ombrage et des équipements complémentaires ainsi que du mobilier urbain.
8. Repenser le cheminement à proximité des zones de jeux, en l'éloignant et en le redimensionnant pour assurer une cohabitation harmonieuse entre piétons et cyclistes.

4. RÉTROSPECTIVE

4.1 Évolution du projet

2019	Fermeture du bassin du Jardin Doret durant la Fête des Vignerons
2020	Fermeture du bassin en raison du Covid
2021	Prise de connaissance du cas d'Onex et analyse des risques par un expert externe
2021 bis	Avis de droit et décision de ne pas ouvrir le bassin durant la période estivale
2022	Proposition de variantes provisoires écartées et installation d'une aire de jeux provisoire
2022 bis	Choix de la procédure de concours et ouverture d'un compte d'attente
2023	Procédure de concours
2024	Demande d'un crédit d'étude
2024	Lancement de la phase étude
2025	Fin d'études et dépôt d'une demande pour crédit d'ouvrage

Au cours de l'année 2024, de nombreuses séances d'échange et de coordination interservices ont été organisées. Ces réunions ont également impliqué les mandataires, afin de garantir que les souhaits exprimés soient à la fois réalistes et réalisables. L'objectif principal de ces échanges était de concilier les droits et les attentes de chaque service tout en tenant compte des besoins spécifiques de chacun et chacune.

Ces discussions constructives ont permis au mandataire de revoir et d'améliorer ses propositions, en intégrant des éléments essentiels tels que la place de jeux, les douches et le choix des matériaux.

Durant le premier semestre 2025, les services TRA et URB ainsi que le mandataire ont collaboré étroitement pour préparer la mise à l'enquête. Cette étape cruciale s'est déroulée sans qu'aucune remarque ne soit formulée, témoignant ainsi de la qualité du travail préparatoire réalisé.

Parallèlement, divers sondages et analyses des réseaux ont été menés afin d'obtenir une estimation des coûts de réalisation aussi précise que possible. Ces investigations ont permis d'établir un devis général pour le périmètre concerné par la mise à l'enquête, avec une marge d'incertitude de +/- 10 %.

Afin de garantir l'ouverture des jeux aquatiques à l'été 2026, il est essentiel de suivre une procédure rigoureuse. C'est dans cette perspective que le service TRA a rédigé le présent préavis. Cette démarche vise à s'assurer que tous les aspects du projet soient pris en compte et que les délais de réalisation soient respectés.

En conclusion, le projet des jeux aquatiques progresse de manière méthodique et structurée, porté par une collaboration efficace entre les services et les mandataires. Les efforts engagés jusqu'à présent permettent d'envisager avec confiance une ouverture réussie à l'été 2026, offrant à la population un nouvel espace de loisirs inclusif, rafraîchissant et de qualité.

4.2 Consultation participative

Les consultations participatives menées en décembre 2022 ont permis d'adapter le cahier des charges du concours en fonction des retours recueillis. Par la suite, les services de la Ville ont poursuivi leur engagement dans le processus, en participant activement aux échanges afin d'affiner le projet tout au long de la procédure, comme mentionné précédemment.

4.3 Procédure d'enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du 26 février au 27 mars 2025, sans qu'aucune opposition ne soit exprimée. La demande de permis de construire sera soumise à la Municipalité avant la prochaine séance du Conseil communal.

5. MANDATAIRES

5.1 Architecte-paysagiste – Pilote du projet

La Municipalité a ensuite mandaté le service TRA, en collaboration avec le service URB, pour poursuivre le développement du projet. Dans un premier temps, il leur a été demandé de solliciter une offre globale auprès du bureau lauréat pour l'ensemble du mandat d'études et de réalisation en architecture paysagère, ainsi que de proposer l'adjudication et la planification des étapes suivantes du projet.

En février 2024, le service TRA a déposé une demande de crédit d'étude de CHF 615'000.—/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, incluant également le réaménagement des quais, la rénovation de la place de jeux et l'aménagement d'un accès au Léman.

Lors de sa séance du 2 mai 2024, le Conseil communal de Vevey a accordé à la Municipalité un crédit d'étude amendé de CHF 450'000.—/TTC. Ce montant réduit s'explique par la volonté du Conseil communal de recentrer le projet sur la pataugeoire, excluant ainsi les phases SIA 51 et 53

(amendement de CHF 165'000.—/TTC). Ces dernières devront être intégrées ultérieurement dans la demande de crédit de réalisation.

5.2 Bureaux techniques complémentaires

Durant la phase d'élaboration du projet, les services communaux et le bureau d'architecte-paysagiste ont été accompagnés par plusieurs mandataires spécialisés, indispensables à la planification d'un projet techniquement viable et réalisable.

La proximité immédiate du lac, situé à seulement trois mètres sous la pataugeoire actuelle, a nécessité une attention particulière. Il faudra anticiper le traitement des matériaux excavés, leur déplacement et leur évacuation, ainsi que la conception d'une structure de bassin adaptée à ces contraintes géotechniques.

Dans ce cadre, le service TRA et le mandataire principal ont fait appel à plusieurs bureaux spécialisés, notamment, un bureau d'étude en équipements hydrauliques, un bureau d'ingénierie civile, un bureau d'analyse des sols ainsi qu'un bureau de géotechnique.

Ces mandataires ont joué un rôle clé dans la planification budgétaire et de l'ouvrage. Grâce à leurs expertises respectives, ils ont su analyser en profondeur l'ensemble des problématiques et des contraintes techniques liées au projet, contribuant ainsi à une planification réaliste et maîtrisée.

5.3 Ingénieur civil

Un bureau d'ingénieurs devra impérativement accompagner le pilote du projet pour les appels d'offres, le calcul des constructions enterrées et la coordination des infrastructures.

5.4 Éclairage public

En 2025, la Ville de Vevey a décidé de traiter certains lieux emblématiques de manière spécifique dans le cadre de son concept directeur d'éclairage public. Le Jardin Doret a ainsi été extrait du concept global afin de bénéficier d'une approche personnalisée.

À la suite de cette décision, une étude préalable a été confiée à l'entreprise « HE LIGHTING ». Cette étude vise à déterminer si l'éclairage public actuel répond aux objectifs suivants : sobriété énergétique, uniformisation de l'éclairage, sécurisation des cheminements, réduction de la pollution lumineuse et de son impact sur la petite faune.

Cette étude aboutira à un rapport concluant à la conformité ou non de l'éclairage existant au regard des objectifs fixés. En cas de non-conformité, plusieurs scénarios seront proposés afin de déterminer la solution la plus appropriée pour poursuivre l'étude. Celle-ci débouchera sur un concept d'éclairage complet du parc et de son réseau public, en vue de l'élaboration du projet définitif.

Le concept devra déjà permettre l'intégration d'une partie du réseau d'éclairage souterrain dans le cadre de la rénovation du Jardin Doret, optimisant ainsi les travaux de génie civil et anticipant les besoins en infrastructures.

5.5 Autres mandataires

La participation de mandataires spécialisés, tels qu'un géomètre ou un ingénieur sanitaire, pourrait s'avérer indispensable lors de la phase de réalisation du projet. Le mandat de ces intervenants est intégré à la demande de crédit d'ouvrage.

6. PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL

Le périmètre définitif retenu pour la poursuite des études a été revu. À la demande de la Municipalité, du Conseil communal et de plusieurs services de la Ville, le périmètre a été redéfini, entraînant une révision du cahier des charges du mandataire.

Initialement prévue en deux étapes, la réalisation du projet se fera finalement en une seule phase. Le périmètre élargi incluant un accès direct au lac a été abandonné, au profit d'un recentrage sur les éléments prioritaires du réaménagement. Ce choix n'aura pas d'impact majeur si la rive du lac devait faire l'objet d'un aménagement ultérieur.

Cette décision repose principalement sur des considérations financières, mais également sur les délais de réalisation.



7. ASPECTS FINANCIERS

7.1 Suivi du préavis et dépenses

Suite à la demande d'un crédit d'étude de CHF 615'000.—/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, le réaménagement des quais, la rénovation de la place de jeux ainsi que l'aménagement d'un accès au Léman (préavis N° 11/2024 du 26 février 2024), le Conseil communal a approuvé, après amendement, un crédit d'étude réduit à CHF 450'000.—/TTC lors de sa séance du 2 mai 2024.

Les études nécessaires à la première phase du projet ont été engagées sur le compte d'investissement N° 9143.430.03 « Dépenses d'investissement », couvrant les frais de concours et les honoraires d'étude. Le montant total utilisé dans cette phase s'élève à CHF 369'279.29/TTC, réparti comme suit :

- CHF 112'944.40/TTC pour les frais liés au concours ;
- CHF 256'334.89/TTC pour les honoraires divers.

Il reste donc un solde non utilisé de CHF 80'720.71/TTC sur le compte d'attente N° 9143.430.03 « Dépenses d'investissement », qui sera en partie utilisé pour l'étude du projet d'éclairage public, ajouté en cours d'étude (phase 1). Le Jardin Doret, comme d'autres parcs, étant sorti du concept directeur d'éclairage public, devant ainsi faire l'objet d'une étude spécifique.

Le dépôt de ce nouveau préavis concerne, quant à lui, la réalisation du projet, couvrant une surface d'environ 5'325 m², pour un montant total de CHF 1'860'000.—/TTC arrondi (CHF 1'852'849.75/TTC) réparti comme suit :

- CHF 1'538'356.15/TTC pour les travaux de chantier ;
- CHF 140'056.89/TTC pour les prestations internes du service TRA (gestion de projet et main-d'œuvre) ;
- CHF 174'436.71/TTC pour les honoraires des mandataires.

Ainsi, le coût total actuel du projet, incluant les phases d'étude et de réalisation, s'élève à CHF 2'222'129.04/TTC. Ce montant n'inclut pas l'étude relative à l'éclairage public, dont le coût reste à déterminer et viendra s'ajouter à ce total. Il intègre une provision de +/- 10 % pour divers et imprévus, en adéquation avec la nature du projet, dont l'objectif est une mise en service à l'été 2026.

Un tableau récapitulatif de la situation financière globale est présenté ci-dessous, et tous les détails figurent dans l'annexe « Suivi financier » joint à ce préavis.

7.2 Récapitulatif des honoraires

Projet Jardin Doret - Montant TTC		
Crédit d'étude - Phase 1		
Montant du crédit d'étude accordé	450'000.00 CHF	
Frais de concours		112'944.40 CHF
Divers honoraires d'étude		256'334.89 CHF
<i>Honoraires étude éclairage public</i>		<i>A venir</i>
Total		369'279.29 CHF
Montant non utilisé	80'720.71 CHF	
Crédit de réalisation - Phase 2		
Réalisation du chantier		1'538'356.15 CHF
Prestations propres		140'056.89 CHF
Honoraires des mandataires		174'436.71 CHF
Total		1'852'849.75 CHF (arrondi à 1'860'000.00 CHF)
Total global du projet (phases 1 + 2)		2'222'129.04 CHF

7.3 Plan des investissements

Cet objet figure au plan des investissements de la législature 2021-2026 présenté au Conseil communal :

- *Sous le chapitre « Objets en cours »*

N° 348 – Espace aqualudique au Jardin Doret - Etude

9143.430.03 – Espace aqualudique au Jardin Doret – Etude CHF 369'279.29/TTC

- *Sous le chapitre « Objets à engager »*

N° 46 – Bassin-pataugeoire du Jardin Doret – Réalisation CHF 1'860'000.—/TTC
(CHF 1'852'849.75/TTC)

Le coût actuel total du projet, incluant les phases d'étude et de réalisation, s'élève à CHF 2'222'129.04/TTC. Ce montant n'inclut pas l'étude relative à l'éclairage public, dont le coût reste à déterminer et viendra s'ajouter à ce total. Il intègre une provision de +/- 10 % pour divers et imprévus, en adéquation avec la nature du projet, dont l'objectif est une mise en service à l'été 2026.

Dans le plan des investissements, sous le poste à engager « N°46 – Bassin-pataugeoire du Jardin Doret – réalisation », le montant prévu est de CHF 1'160'000.—. Cependant, le présent préavis sollicite une enveloppe révisée de CHF 1'860'000.—/TTC (CHF 1'852'849.75/TTC).

Cet écart s'explique principalement par :

- l'ajout de dépenses nécessaires à la mise en conformité du projet avec les normes actuelles ;
- la prise en compte de nouveaux aménagements périphériques ;
- l'intégration des prestations internes assurées par le personnel du Service des travaux publics, espaces verts et entretien, lesquelles n'avaient pas été incluses dans le précédent plan d'investissement.

7.4 Financement

Il est proposé de financer cette dépense par la trésorerie courante par prélèvement sur le compte des investissements « Dépenses d'investissement ». Si nécessaire, cette dépense sera financée par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026.

Le montant total intègre également la somme de CHF 369'279.29/TTC inscrite au compte d'attente N° 9143.430.03, correspondant aux frais liés au concours ainsi qu'aux premières phases de l'étude (selon la Communication C23/2022 et le préavis N° 11/2024).

7.5 Amortissement

Le coût total du projet, hors étude relative à l'éclairage public dont le montant reste à déterminer, s'élevant à CHF 2'222'129.04/TTC, sera amorti linéairement conformément aux dispositions du MCH2. La répartition s'effectuera ainsi dans la catégorie Patrimoine administratif :

- Préavis N° 11/2024 – N° 348 – Espace aqualudique au Jardin Doret (étude) : amortissement de CHF 369'279.29/TTC sur une période de 10 ans ;
- N° 46 – Bassin-pataugeoire du Jardin Doret (réalisation) : amortissement de CHF 1'860'000.—/TTC (CHF 1'852'849.75/TTC), également sur 10 ans.

Le coût de l'étude pour l'éclairage public viendra s'ajouter au montant (étude) une fois qu'il aura été défini.

7.6 Conséquence sur le compte de résultat

L'investissement consenti pour les jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours ne devrait avoir aucune incidence supplémentaire sur le compte de résultat. Il n'entraîne aucun besoin additionnel en termes de ressources humaines ou financières pour son entretien et son exploitation, hormis la consommation électrique engendrée par le traitement des eaux usées (pompe de relevage) et de l'eau des jeux, qui, à ce jour, n'est pas connue.

7.7 Calendrier intentionnel des études et de la réalisation

À ce stade du projet, le calendrier suivant est envisagé. Il ne prend pas en compte des éventuels oppositions ou recours lors des différentes phases de la procédure :

Appels d'offres (phase SIA 41)	juin à octobre 2025
Dépôt du préavis de demande de crédit de réalisation	septembre/octobre 2025
Plans d'exécution	novembre 2025 à janvier 2026
Réalisation	février 2026 à juin 2026

8. CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 30/2025, du 18 août 2025, concernant la « Demande d'un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.—/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours »

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de réalisation de CHF 1'860'000.—/TTC pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, de son réaménagement, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement des pourtours ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte des investissements « Dépenses d'investissement » ;
3. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire a.i.



Yvan Luccarini Chloé Milner

Membre de la Municipalité délégué : M. Vincent Imhof

Annexes :

1. Dossier d'accompagnement
2. Plan général
3. Plan et coupe jeux d'eau
4. Plan et coupe place de jeux
5. Suivi financier
6. Honoraires crédit d'étude et de réalisation

Jardin Doret

Projet de réaménagement du jardin et transformation
de l'ancienne pataugeoire en jeux d'eau

Dossier d'accompagnement pour le préavis - Phase 41



Lausanne, juin 2025

Ville de Vevey
Municipalité
Place de l'hôtel de Ville
1800 Vevey

N/ de référence

2010 Jardin Doret

N/ de version

Version 01

Mandataires

Monnier architecture du paysage SA

Rue Cité-Derrière 3

1005 Lausanne

+41 21 601 00 58

Maxime Monnier

Marie-Aude Aeby

Tom Gaillard

O-technic

Chemin des Planches 1

1526 Forel-sur-Lucens

+41 78 624 40 52

Julie deschenaux

JMJ ingénieurs conseils Sàrl

Avenue d'Ouchy 66

1006 Lausanne

+41 79 838 33 37

Jean-Marc Luisoni

Jessy Spielmann

Küng et associés

Chemin du Grand Record 7

1040 Echallens

+41 79 647 49 32

Miguel Patrao

Ville de Vevey**Municipalité**

Place de l'hôtel de Ville

1800 Vevey

Table des matières

Jeux d'eau

Plan général	4
Rapport à l'existant	5
Construction des buttes	6
Joints	7
Finition du béton	8
Local technique - Système de fontainerie	9
Local technique - Trappe d'accès	10
Réseaux	11

Place de jeux

Plan général	12
Thématique	13
Les jeux	14

Mobilier et équipement

Mobilier	15
Luminaires	16

Revêtement et matérialité

Revêtements imperméables	17
Revêtements semi-perméables	19
Revêtements perméables	20

Végétation

Arbres	21
Gazon	22

Réseaux

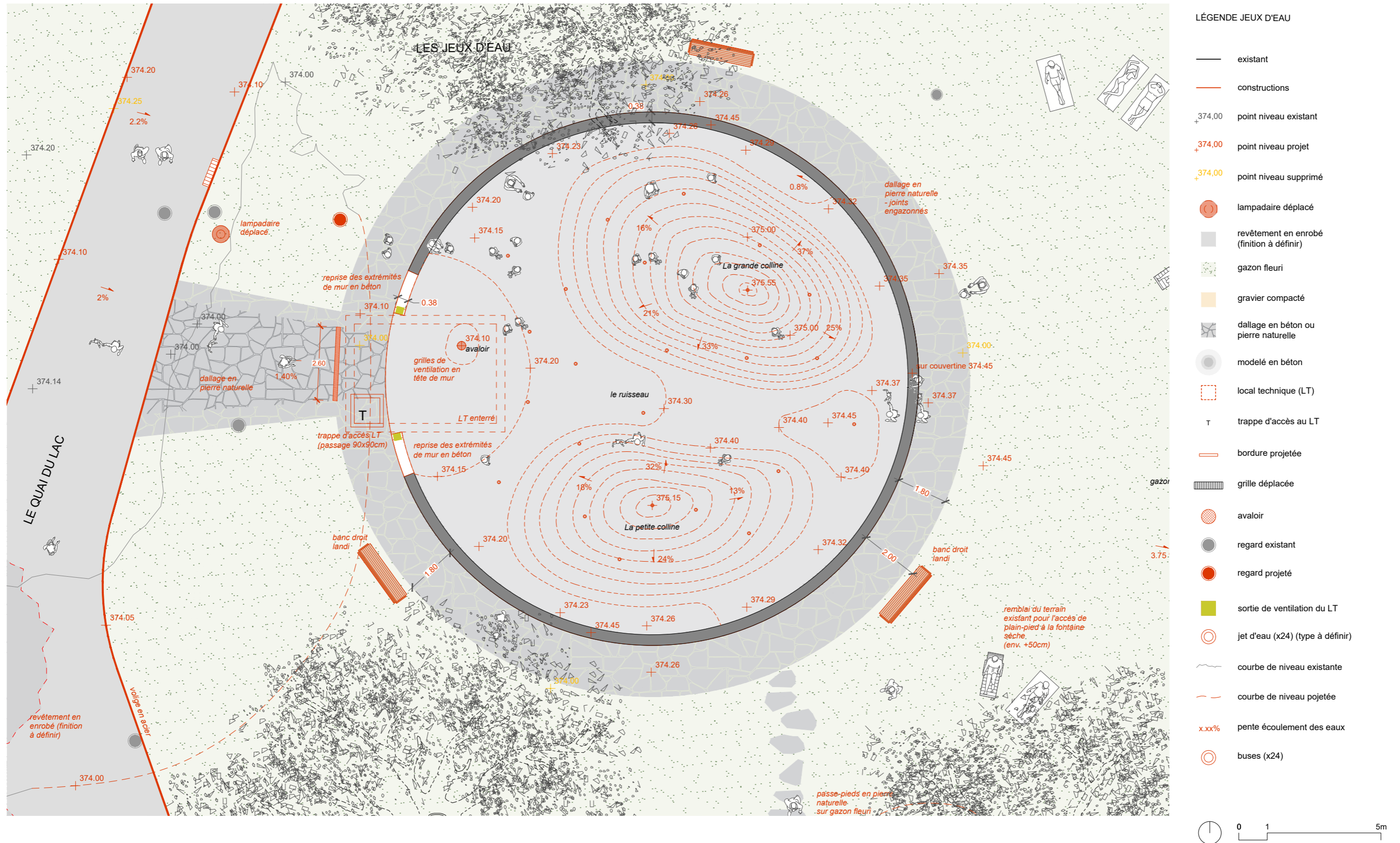
Eaux usées	23
------------	----

Douches

Travaux de réfection - hors prestation de base	24
--	----

Jeux d'eau

Plan général

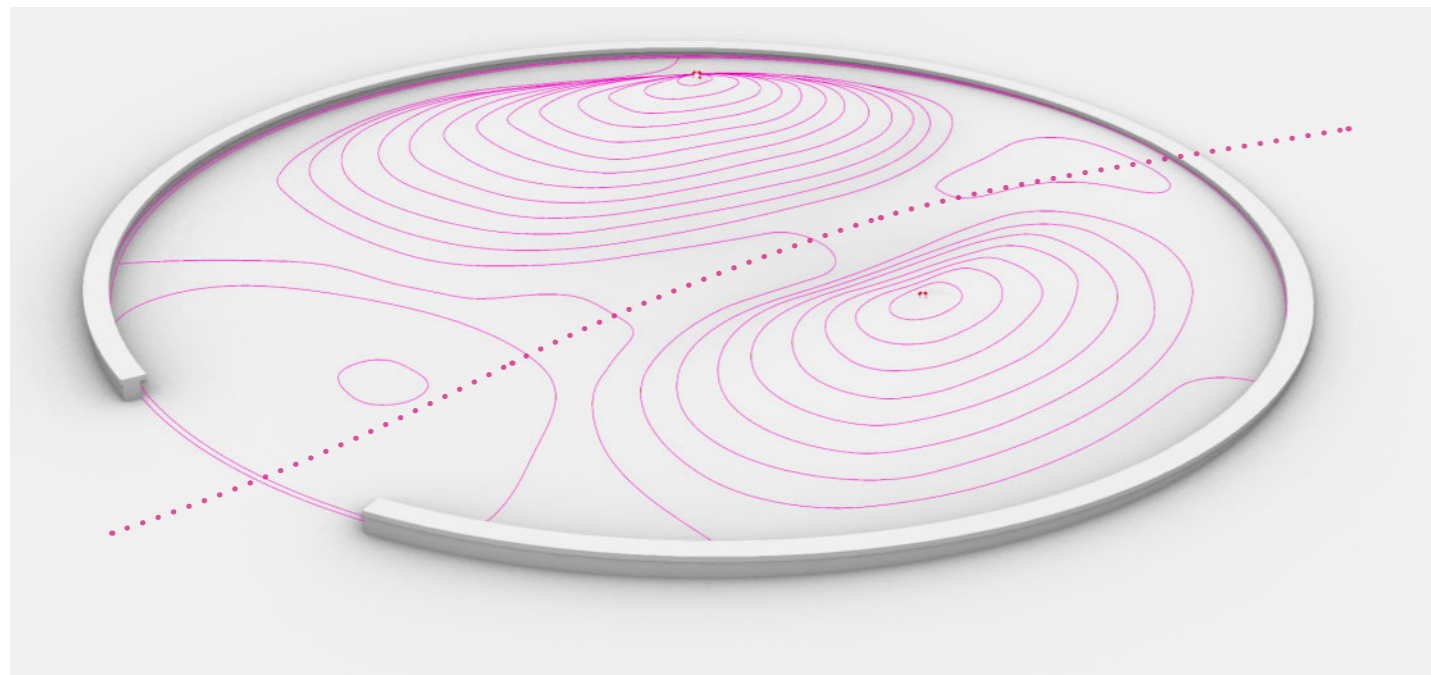


Jeux d'eau

Rapport à l'existant



L'emprise de l'ancienne pataugeoire est conservée. Cet anneau de béton garde sa présence dans le parc, pour accueillir un nouvel usage.



Une partie du muret côté lac est démolie, afin d'aménager un accès de plain-pied aux jeux d'eau. Le remblayage du terrain à l'arrière permet un second accès. Le muret se retrouve donc partiellement enterré. La couvertine existante reste quant à elle entièrement à découvert.



Acrotère

Conservation et remise en état de l'acrotère existant (peinture, lavage ou sablage)



Couvertine

Option 1/ Conservation et remise en état de la couvertine en béton existante (sablage et traitement esthétique). Stockage des couvertines issues de la démolition partielle du muret en cas de besoin

Coût estimé : 10'570.-

- ▶ Préservation de l'existant
- ▶ Risque d'abîmer des pièces durant la dépose et de devoir en fabriquer des neuves

Option 2/ Remplacement de toutes les pièces par de nouveaux éléments préfabriqués en béton qui répliquent l'existant

Coût estimé : 35'370.-

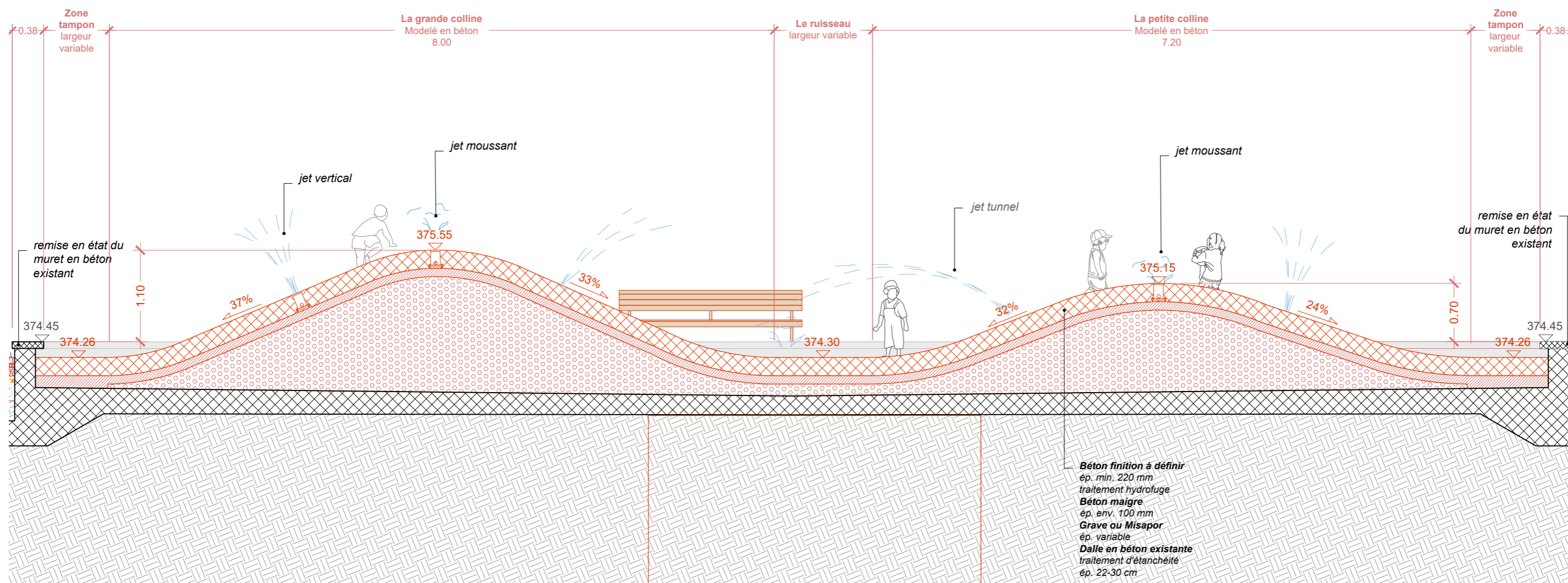
- ▶ Moins fidèle à l'existant
- ▶ Moins d'imprévus, esthétique cohérente entre toutes les pièces.

Jeux d'eau

Construction des buttes

La construction des modelés en béton se fait en plusieurs couches :

- Une première couche de remblai en **misapor** ou **grave I 0/60** compactée, d'épaisseur variable et directement installée sur la dalle existante, forme la base volumétrique des buttes et garanti la stabilité des modelés dans le temps
- Un façonnage plus fin des pentes avec une épaisseur de **béton maigre** d'environ 10 cm, qui sert également de socles aux buses du système de fontainerie.
- Un **béton de finition**, d'une épaisseur de 22 cm, qui donne son apparence à l'ouvrage et assure la tenue des buses



Coupe BB', échelle 1:50

Jeux d'eau

Joint

Afin de limiter tant que possible la fissuration du béton, il est souhaitable de prévoir des joints de dilatation, qui permettent de contenir la fissuration naturelle du béton aux endroits désirés.

Option 1/ Fissuration guidée par la pose de voliges métalliques

Bétonnage d'une 1ère étape (ép. 16 cm), pose de voliges acier (h=4cm) sur une nappe d'armature, bétonnage d'une seconde étape (ép. 6 cm), retrait des voliges, puis traitement de cure et de surface

Coût total estimé : 131'222.-

- ▶ Aspect maîtrisé des joints, même pour des formes organiques, joints bouchés avec une résine donnant l'apparence d'une dalle coulée en une seule fois
- ▶ Temps de mise en oeuvre important, façonnage et retrait des voliges délicat à réaliser

Option 2/ Fissuration guidé par des traits de scie

Sciage du béton sur une petite épaisseur, une fois les bétonnages réalisés, puis traitement de cure et de surface

Coût total estimé : 107'822.-

- ▶ Demande moins de préparation, pas de métal à poser ni façonner
- ▶ Trait de scie délicat à réaliser, du fait de la courbure de la surface et de la forme organique des joints, comporte le risque d'avoir un rendu moins propre

Option 3/ Bétonnage en plusieurs étapes

Découpage de la dalle en 7 zones, pose d'armature de liasion en acier inoxydable, puis bétonnage en 5 phases successives

Coût total estimé : 134'522.-

- ▶ Excellente tenue dans le temps, contrôle efficacement les fissures et permet de bien maîtriser le rendu esthétique
- ▶ Plus-value pour la pose d'armature inox, grande logistique à prévoir pour les coffrages, les reprises, et le décoffrage, implique des délais plus long



Skatepark du Quai Maria-Belgia, Vevey, 2023

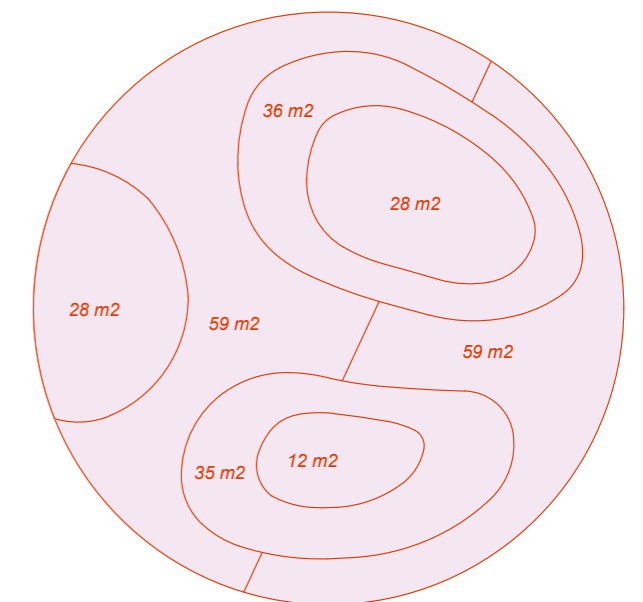
Sur le skatepark en béton du Quai Maria-Belgia, voisin du Jardin Doret, des joints ont été réalisés au pied des buttes, zone critique de fissuration.

Les joints ont été réalisés par des arrêts de bétonnage. Ils sont ensuite scellés à l'aide d'un produit à base de silicate de sodium soluble, afin de rendre le revêtement étanche.



Kannenfeldpark, Bâle, 2021

Dans cet exemple, aux formes et dimensions similaires, aucun joint n'a été prévu lors de la réalisation (2021). On observe une fissuration conséquente au pied des buttes.



Découpage possible de la dalle, suivant les lignes de topographie

Jeux d'eau

Finition du béton



Option 1/ Sablage : pulvérisation de sable sur la couche de finition lors de la phase de durcissement du béton

Coût : 90/m² (en tenant compte de la complexité de l'ouvrage)

- Qualité esthétique de «pierre naturelle», longévité de la finition, propriétés anti-dérapantes
- Nécessite une grande maîtrise de réalisation pour un rendu uniforme



Option 2/ Désactivé : Ajout d'un agent désactivant à la surface du béton frais, qui permet d'enlever la première couche après la prise et de faire apparaître les granulats

Coût : 87/m² (en tenant compte de la complexité de l'ouvrage)

- Qualité esthétique soignée, propriétés anti-dérapantes, bonne adhérence pieds nus
- Demande une exécution précise, joint visible si coulé en plusieurs phases



Zurich, Housing Buchegg, Studio Vulkan



Bâle, KannenfeldPark, Kukuk & Fontana Landschaftsarchitektur

Jeux d'eau

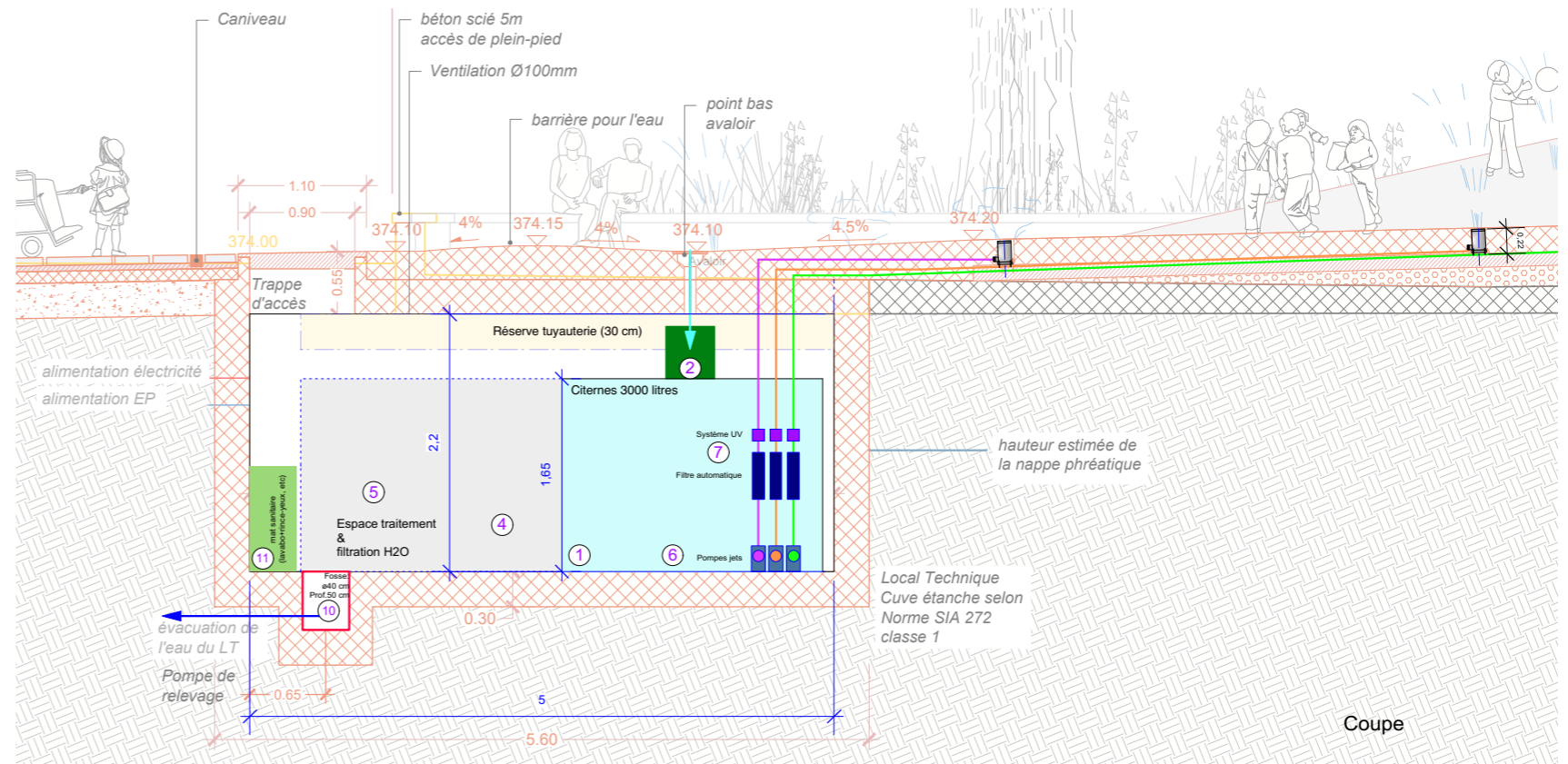
Local technique - Système de fontainerie

Construction d'un local technique enterré au pied des jeux d'eau pour accueillir le système de fontainerie.

La réalisation du local, qui se trouve en partie dans la nappe phréatique, nécessite la mise en place de palplanches. La surveillance de la déformation à l'aide d'un inclinomètre, afin de vérifier la conformité des déformations réelles par rapport aux hypothèses de calcul, est préconisée. Elle permet plus largement d'assurer un contrôle des risques liés à la paroi.

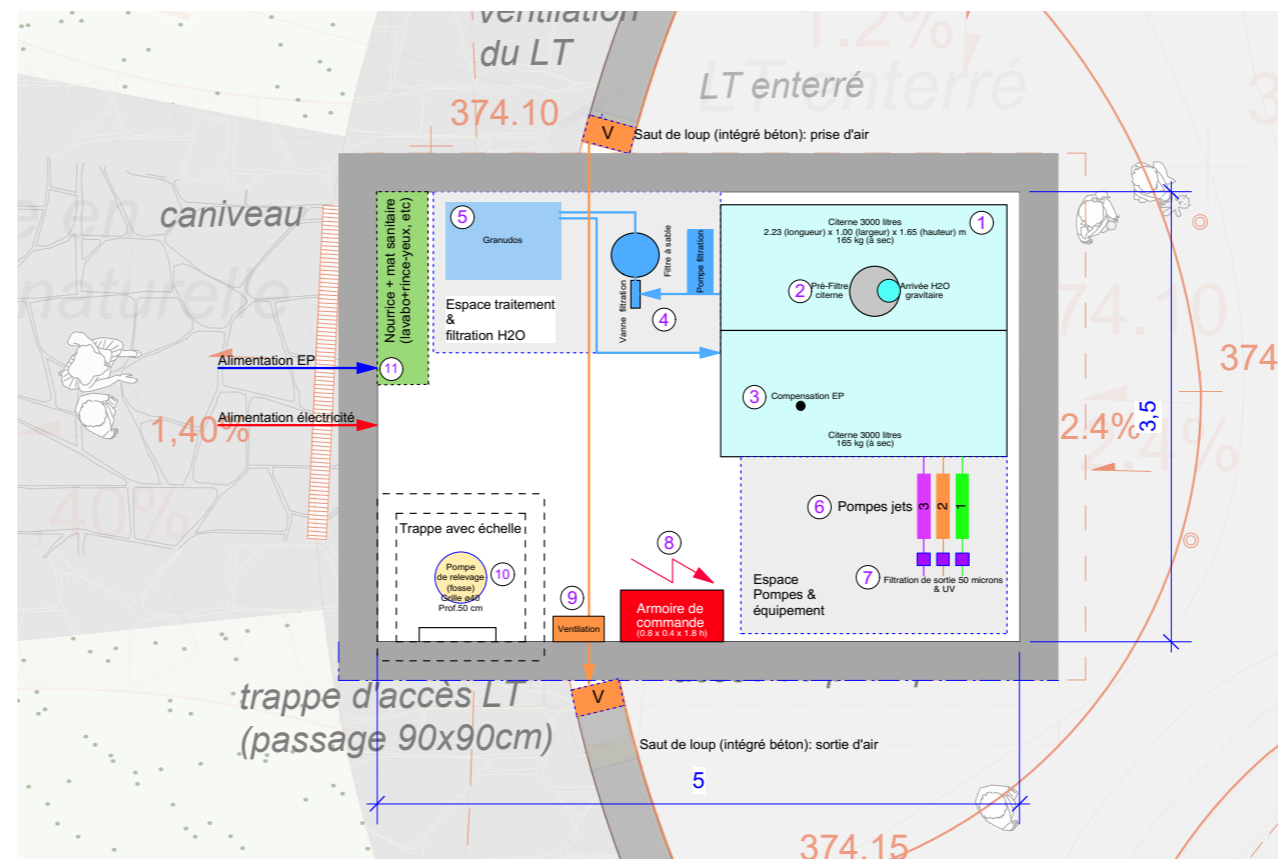
Ce type de paroi est soumis à des sollicitations importantes et demande un suivi rigoureux afin de détecter toute anomalie dès son apparition et, si nécessaire, d'ajuster ou renforcer les dispositifs de soutènement.

Cette démarche préventive et proactive permet de sécuriser le projet, minimiser les risques et d'optimiser les coûts d'intervention, en évitant des corrections tardives souvent plus contraignantes et coûteuses.



MATERIEL

1. Réservoir de 6'000 litres
Deux citernes en PE de 3'000 litres
Dimensions: 2.23 m (longueur) x 1.00 m (largeur) x 1.65 (hauteur)
2. Pré-filtre à panier filtrant pour les déchets de surface
3. Compensation automatique EP (eau potable)
Electrovanne pour apport d'eau dans citernes (pertes d'eau place de jeux)
4. Filtre à sable: filtration grosses particules
5. Granudos: Contrôle désinfection chimique (chlore) et pH
Mesure automatique de l'état de l'eau et dosages adaptés en continu.
6. Pompes d'alimentation jets d'eau
Pompes adaptées pour eaux légèrement chargées. Débit 18 m³/h
7. Filtration 50 microns et UV
Filtre à rinçage automatique 50 microns pour protection UV
Equipement de désinfection UV-C: lampe UV, corps inox
8. Armoire de commande
Automate programmable avec écran tactile pour le réglage des paramètres.
9. Ventilation
Système de ventilation avec 2 tubes DN 100 et ventilateur extracteur d'humidité.
10. Pompe de relevage
Pompe d'évacuation des eaux usées
11. Nourrice (EP) : Alimentation en eau potable et matériel sanitaire (lavabo et rince-yeux)



Plan

Jeux d'eau

Local technique - Trappe d'accès

Trappe d'accès ROMAG

- 1/ Couvercle remplissable, permettant de s'intégrer au revêtement de sol
Carrossable, étanche aux gaz, aux odeurs et à l'eau
- 2/ Cadre
- 3/ Balustrade fixe
- 4/ Balustrade avec porte d'accès
- 5/ Garde-corps relevable - prévient des risques de chute lorsque la trappe est ouverte
- 6/ Levier rabattable
- 7/ Fermeture à vis
- 8/ Clé de déverrouillage
- 9/ Vérin à gaz
- 10/ Joint

Fiche technique : voir annexe 6001

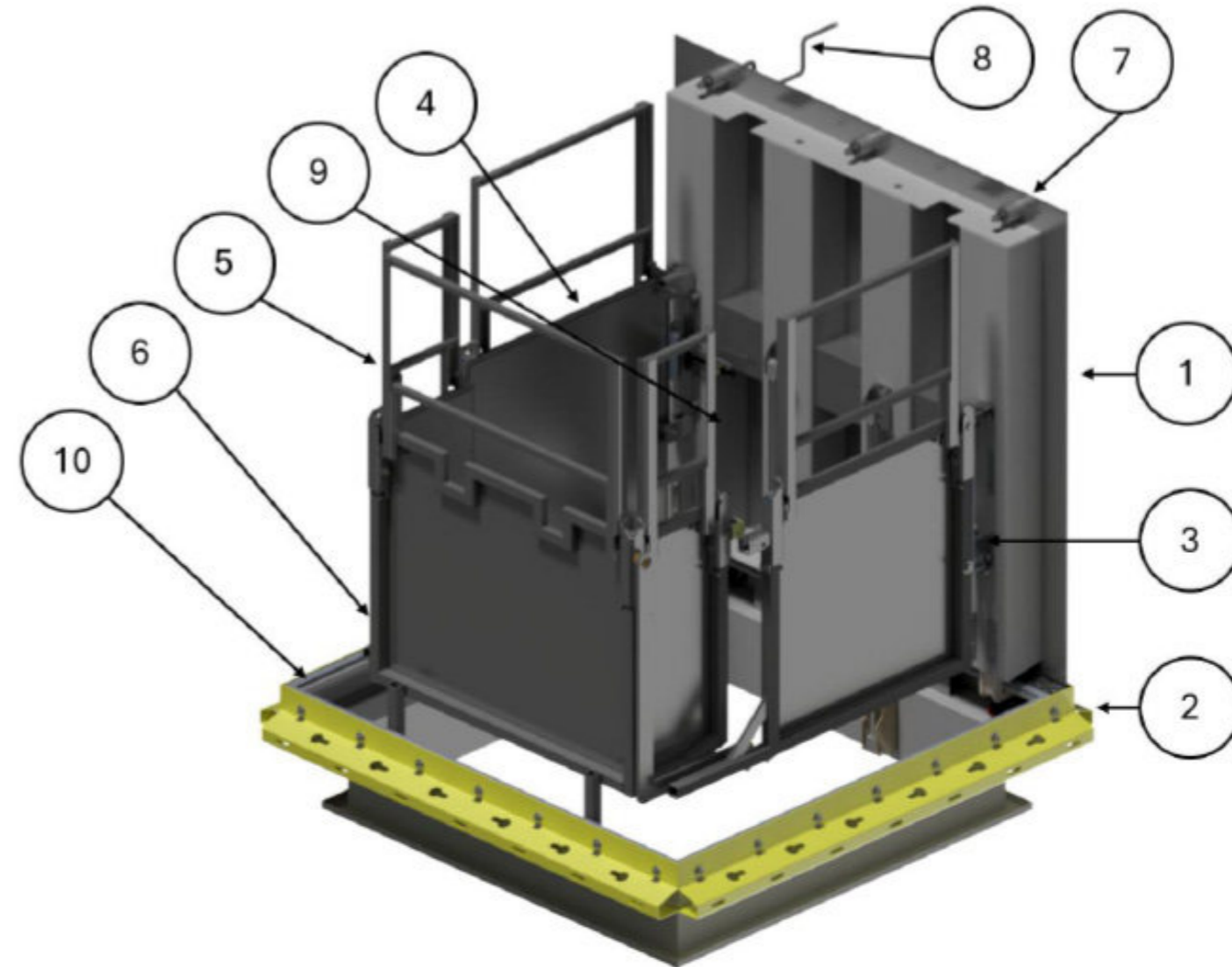


Figure 1: Couvercle avec balustrades automatiques

Jeux d'eau

Réseaux

Réseau EP

- ▶ L'arrivée d'eau potable se fait par le local technique. Une fois les citernes pleines, le système de fontainerie fonctionne en circuit fermé et les besoins en eau potable ne servent qu'à compenser les pertes, en évaporation ou éclaboussures.

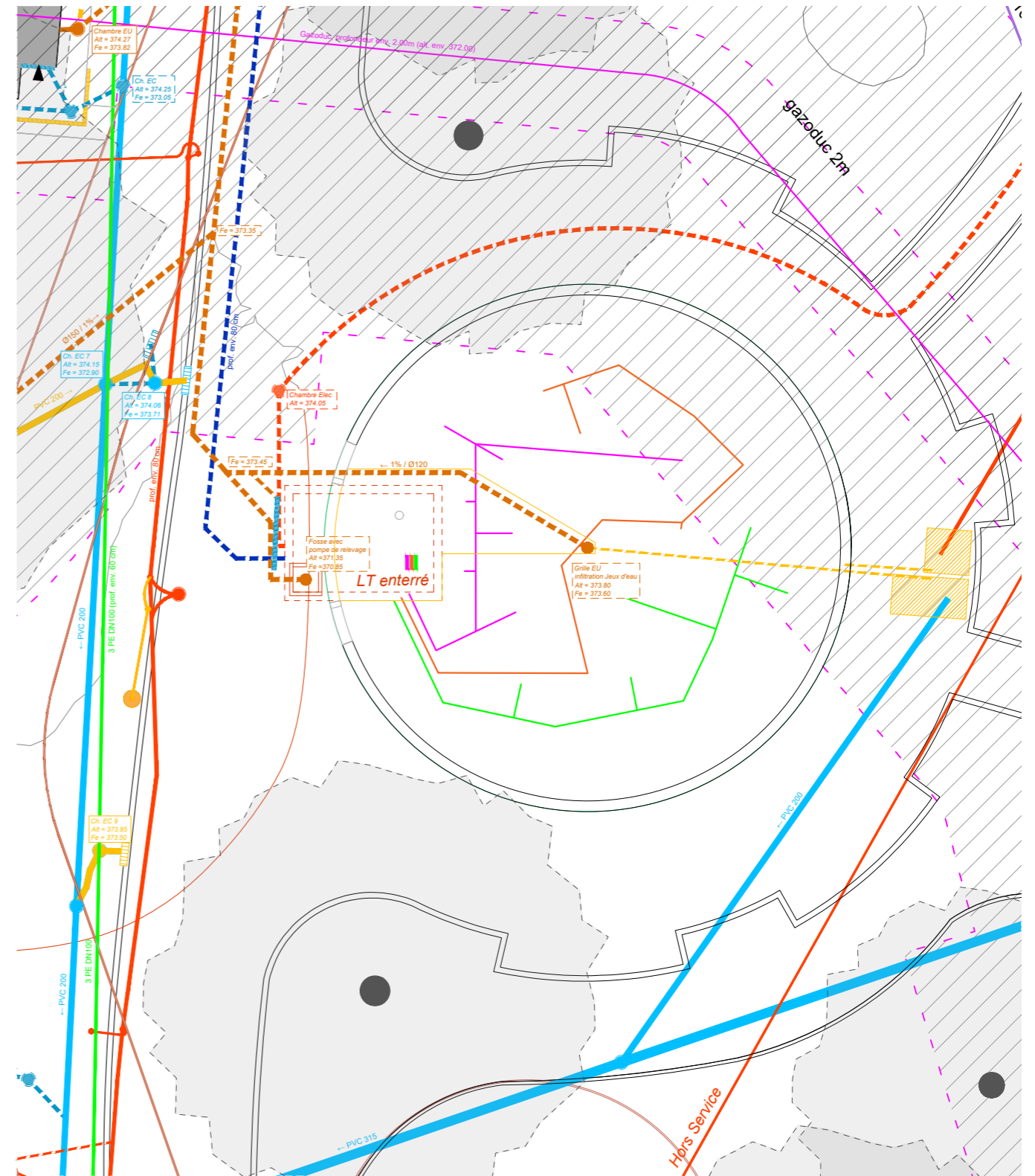
Réseau EU

- ▶ Les eaux usées (vidange des citernes du local technique) sont récupérées dans le fond du local technique, puis relevées par une pompe afin de rejoindre le niveau du réseau existant, plus au nord, sur le Quai Ernest-Ansermet.
- ▶ Les eaux infiltrées par les joints ouverts sont évacuées au point bas de la dalle existante et rejoignent la conduite du local technique

Réseau Electrique

- ▶ Le raccord au réseau électrique se fait depuis le bâtiment communal, et rejoint le local technique pour alimenter les besoins du système de fontainerie.
- ▶ Ajout une chambre de tirage à proximité du local technique

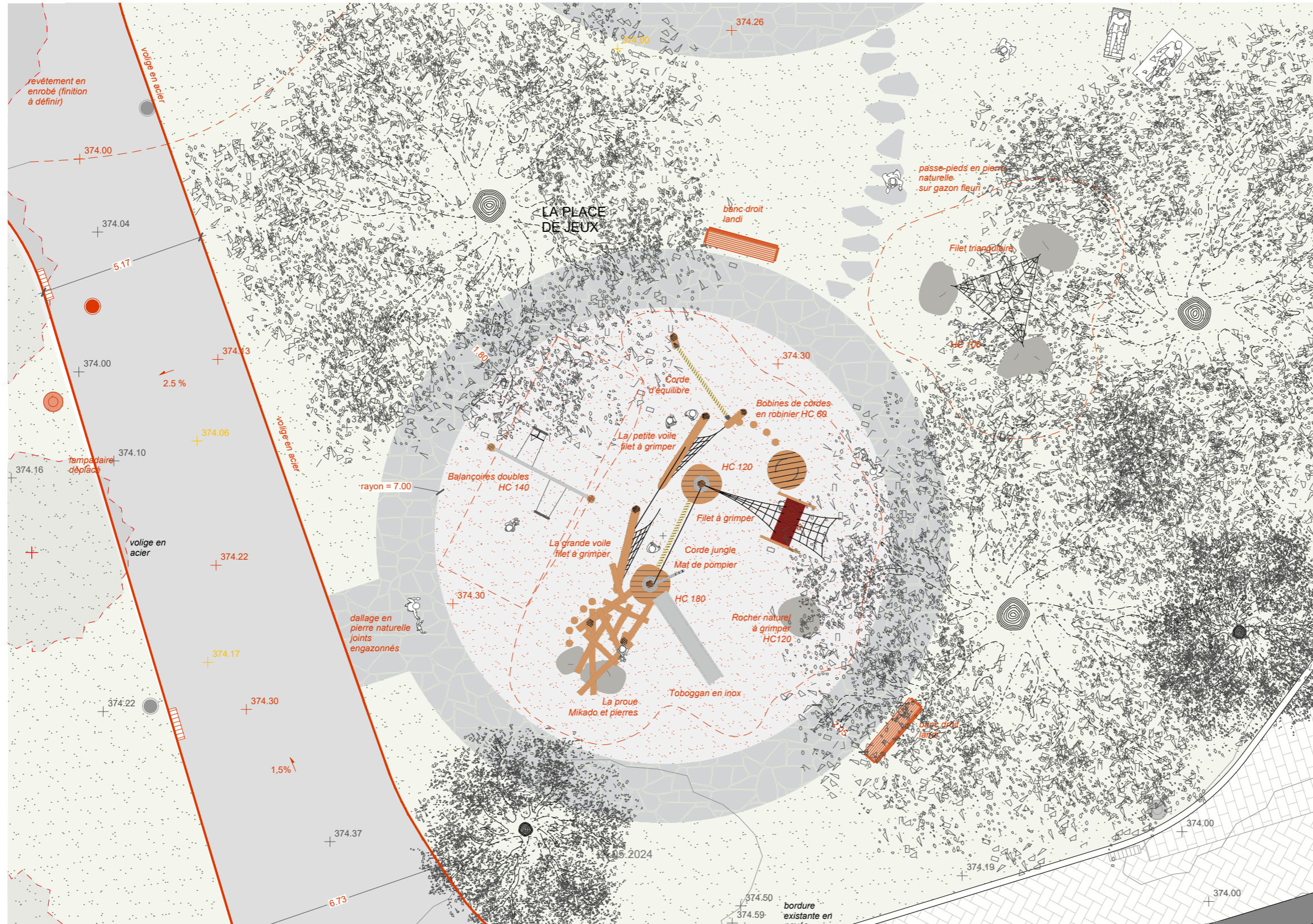
LÉGENDE DES RÉSEAUX	LÉGENDE DES RÉSEAUX SUPPRIMÉS	LÉGENDE DES RÉSEAUX PROJÉTÉS
réseau EC	réseau EC	réseau EC
couvercle EC	couvercle EC	couvercle EC
grille / caniveau	grille / caniveau	grille / caniveau
fontaine		
réseau EU		réseau EU
chambre EU		chambre EU
réseau EP		réseau EP
réseau EP désaffecté		
chambre/vanne EP		
borne hydrante		
câble de télégestion réseau EP		
réseau élec	réseau élec	réseau élec
manchons		
chambre élec		chambre élec
candélabre	candélabres déplacés	nouvel emplacement candélabres
armoire électrique		
gazoduc		
conduite gaz naturel		
vanne gaz naturel		
réseau télécommunication Sunrise		
réseau télécommunication Swisscom 3 PE DN100		



Plan des réseaux, échelle 1:200

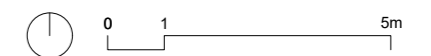
Place de jeux

Plan général



LÉGENDE PLACE DE JEUX

- existant
- constructions
- - - zone de chute
- + 374.00 point niveau existant
- + 374.00 point niveau projet
- + 374.00 point niveau supprimé
- revêtement en gravier rond pour place de jeux (zone de chute)
- revêtement en enrobé
- gazon fleuri
- pavé existant (1)
- pavé existant (2)
- bordure pavée existante à conserver
- volige en acier
- grille déplacée



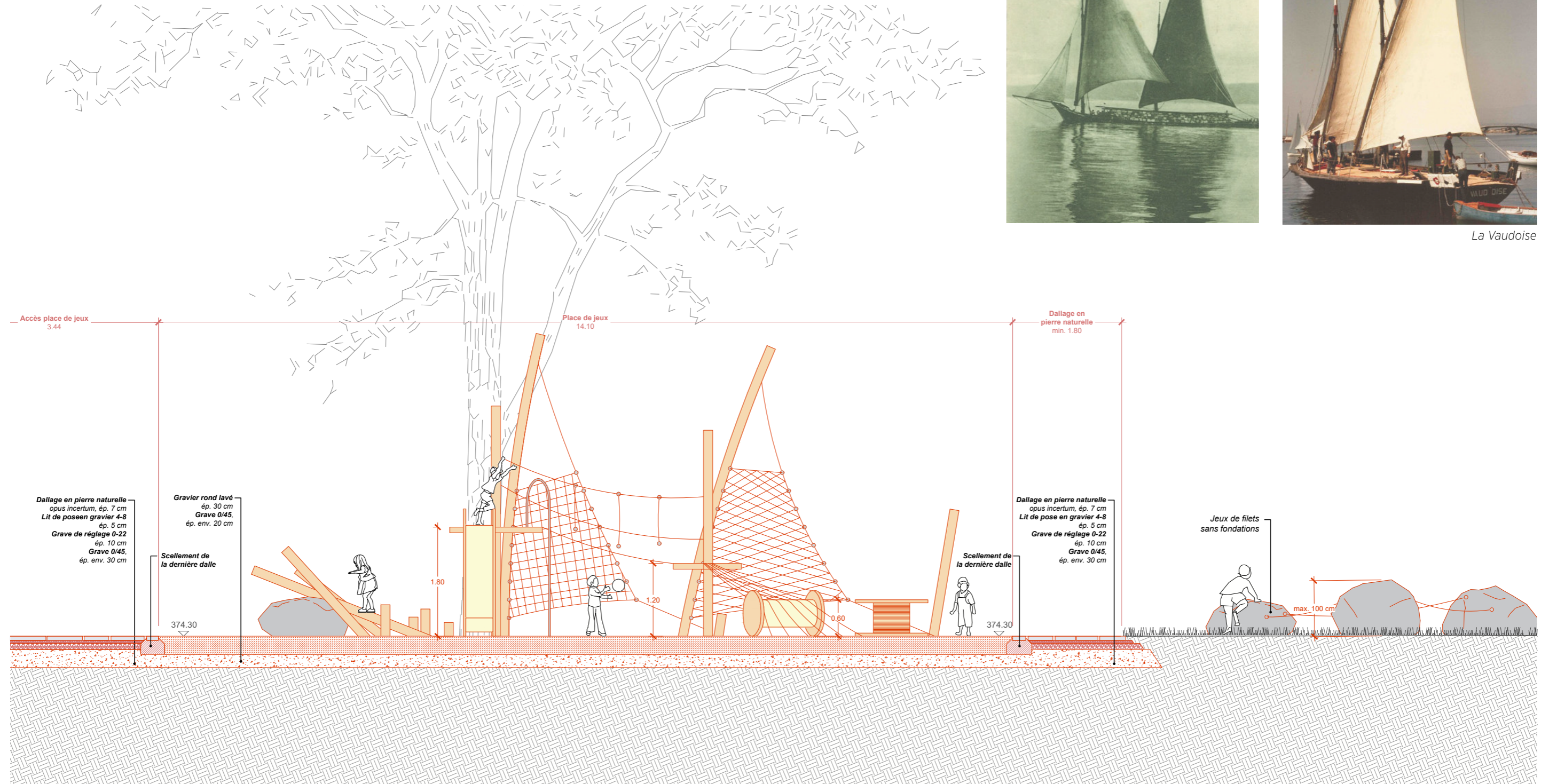
Place de jeux

Thématique

Dans le thème du lac, de la navigation, deux voiles en filets à escalader, qui rappellent les barques du léman, ces bateaux à voiles latines qui assuraient le transport des marchandises sur le lac.



La Vaudoise

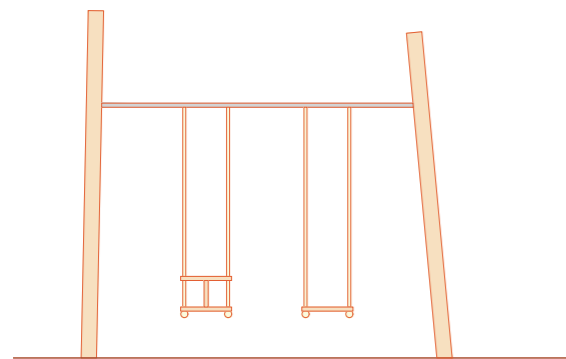


Place de jeux

Les jeux

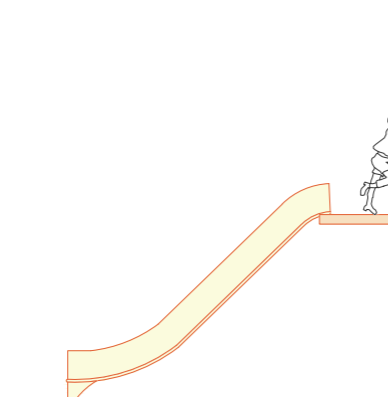
Les balançoires

Deux balançoires classiques



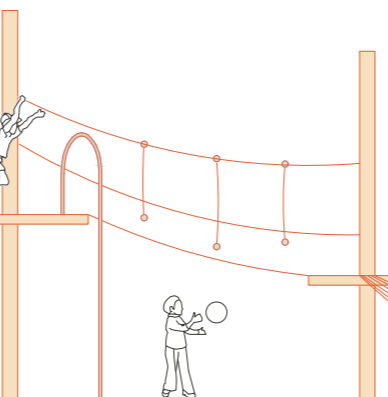
Le toboggan

Toboggan droit



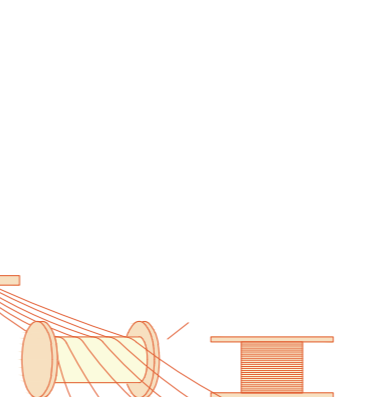
Le pont de singe

Un pont de corde qui relie les deux mâts



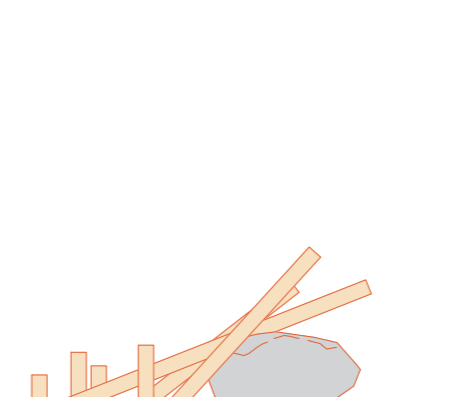
Les filets de pêche

Bobines de cordes à escalader



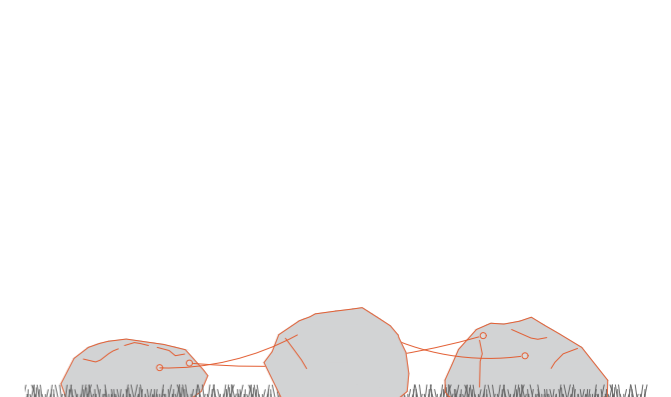
La proue

Enchevêtrement de rondins, jeux d'équilibre de type mikado de Bimbo



Les berges

Des jeux sans fondations, à l'extérieur du périmètre en gravier ; des cordes et filets tendus entre des rochers



Echelle 1:50



Balançoire double, Bimbo



Toboggans, Bimbo



Pont de singe, Bimbo



Genève, Quartier Chandieu, Kukuk



Mikado, Bimbo



Lausanne, Parc de Milan, Kukuk

Mobilier et équipement

Mobilier

Bancs

Remplacement du mobilier existant (en mauvais état), par des bancs en bois non-traité de type Landi, munis de dossier et accoudoirs, pour répondre aux besoins des personnes âgées.

Ajout d'un banc circulaire sur le nouvel accès aux rives.



Banc Landi BURRI, avec dossier et accoudoirs



Banc Landi circulaire standard, diamètre extérieur = 250 cm

Poubelles

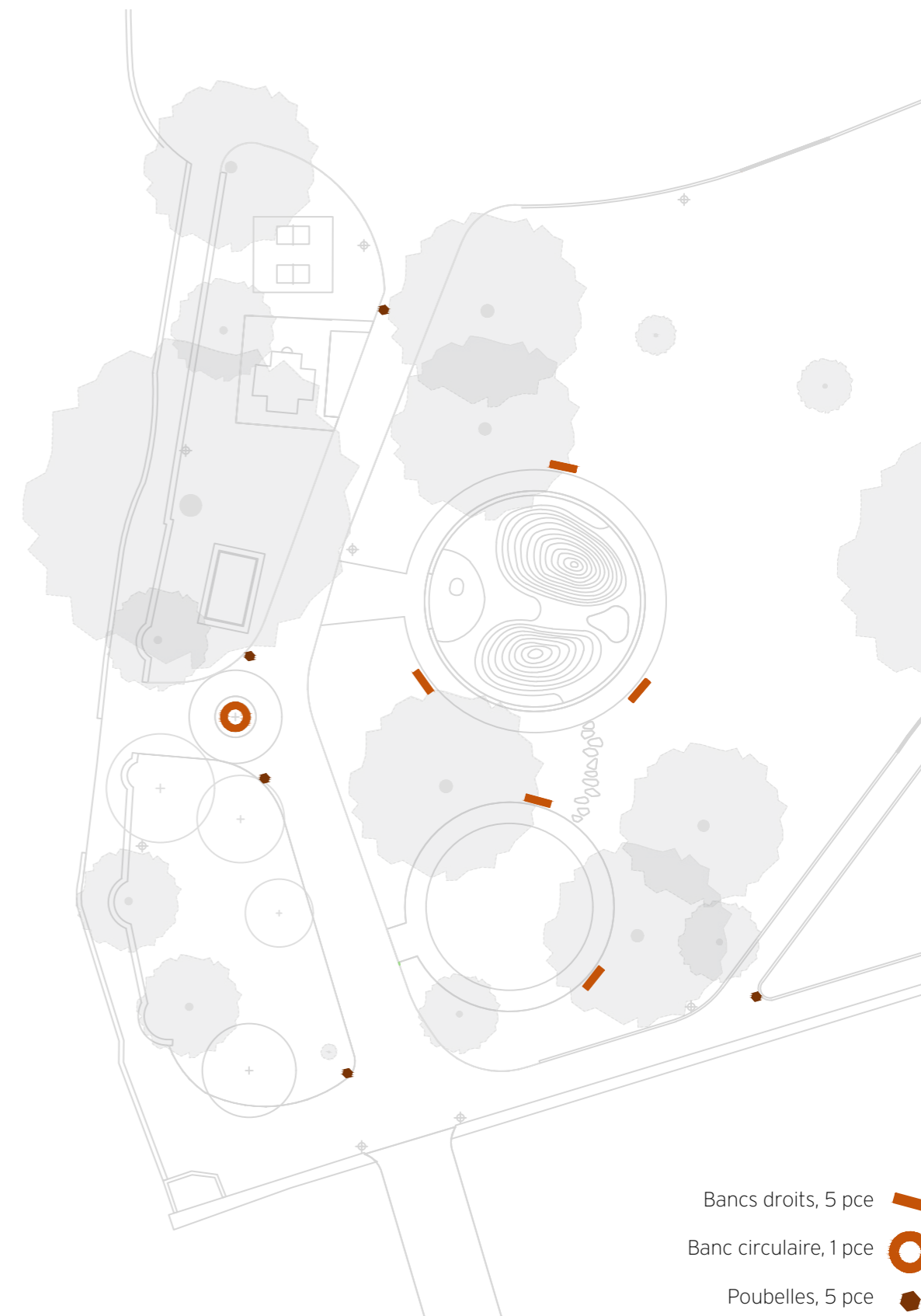
Ajout de 5 poubelles requin sur le périmètre de projet, dont deux avec distributeur de sacs à crottes






Poubelles requin 110L
avec cendrier
et requin-cannin



Poubelles requin 110L
avec cendrier



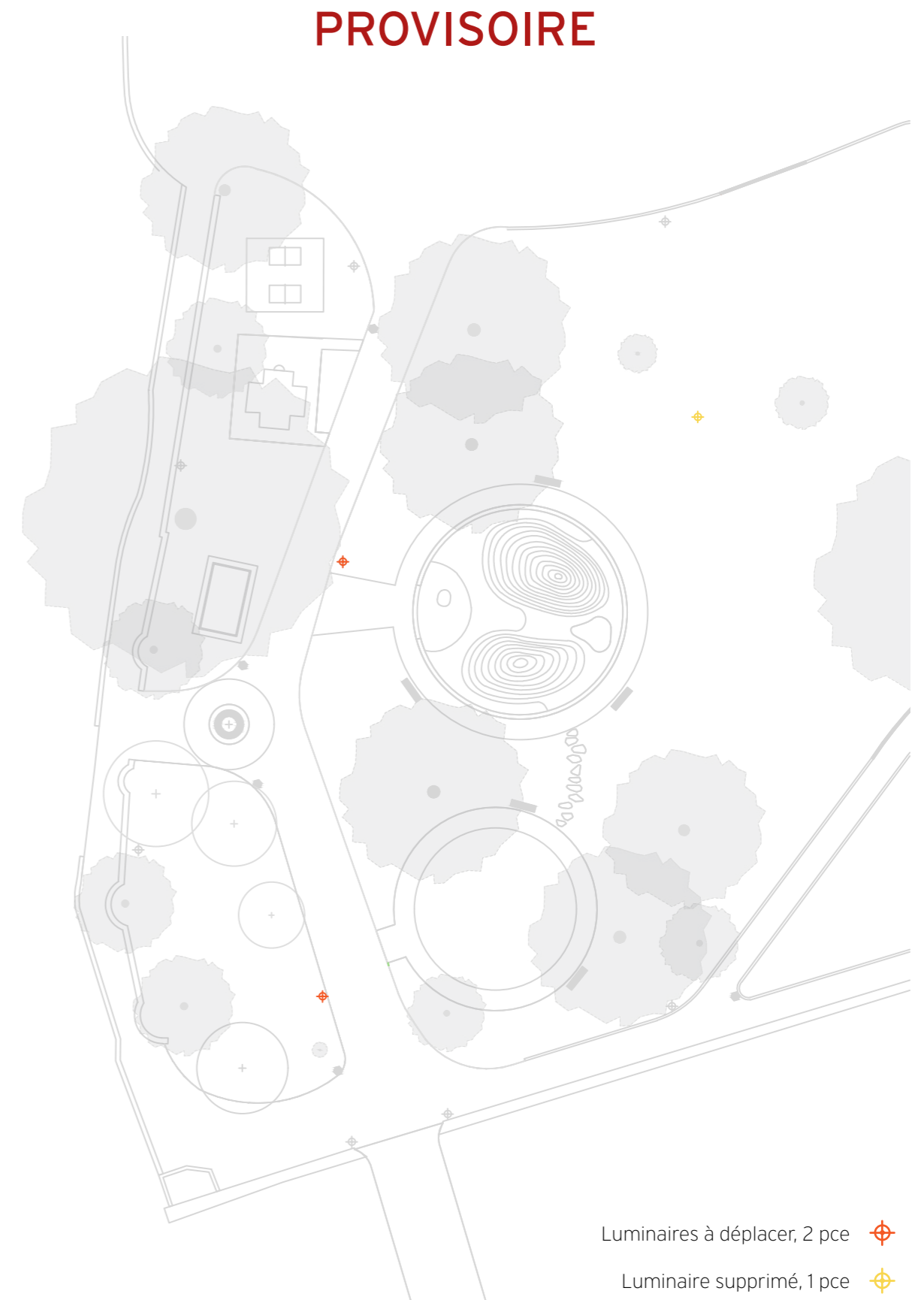
- Bancs droits, 5 pce 
- Banc circulaire, 1 pce 
- Poubelles, 5 pce 

Mobilier et équipement

Luminaires

Le projet d'éclairage du Jardin Doret reste encore à étudier, en concordance avec le Plan Lumière de la Ville de Vevey.

La proposition présentée ici consiste simplement à supprimer un luminaire existant et en déplacer deux, en cohérence avec le nouveau tracé du chemin des quais et la suppression de certains cheminements.



Revêtement et matérialité

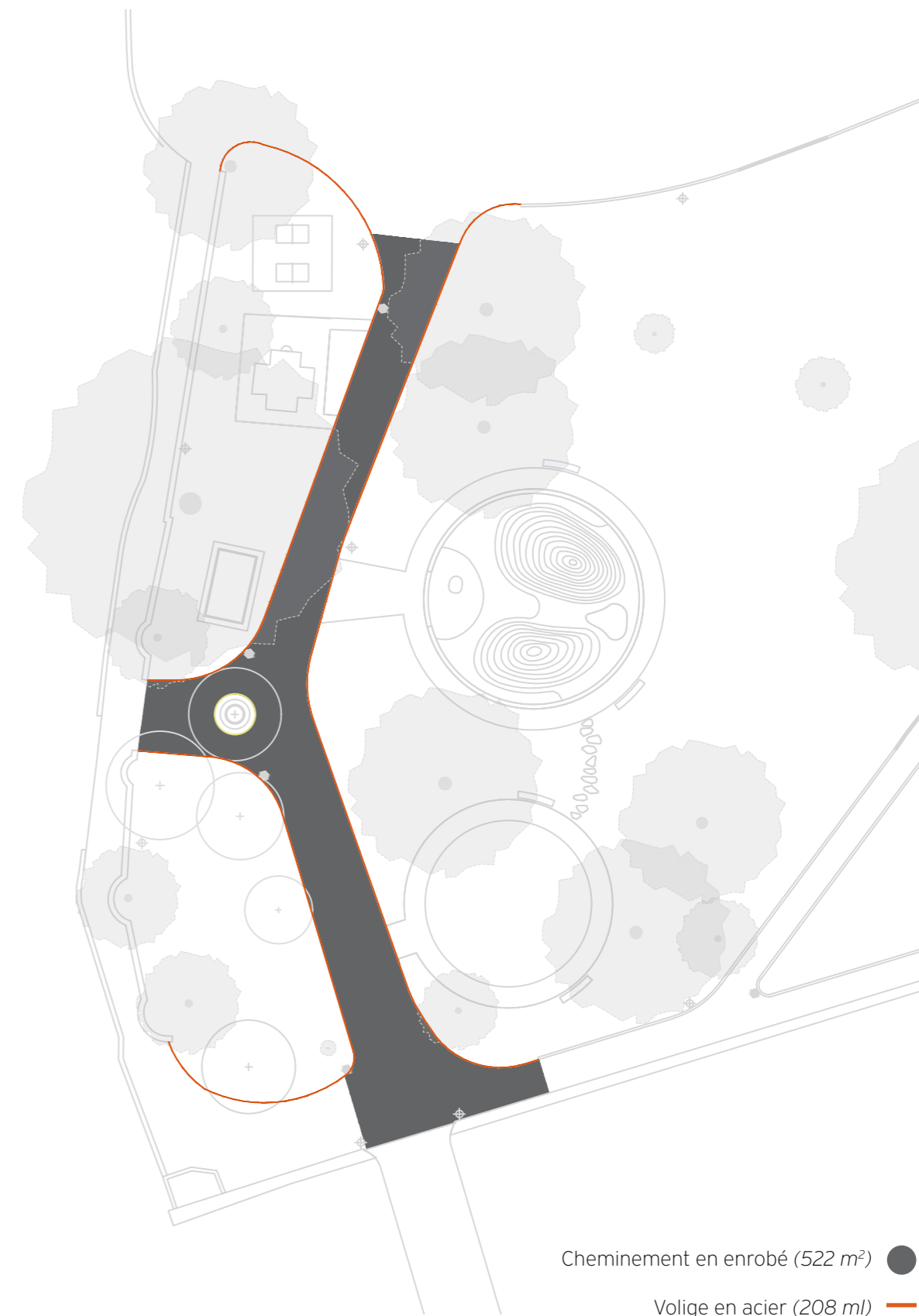
Revêtements imperméables

Enrobé

Pour s'inscrire dans la continuité des quais Maria-Belgia et Ernest-Ansermet, ainsi que pour garantir un confort d'usage aux PMR et à la mobilité douce, le nouveau chemin des quais est revêtu d'enrobé.

Volige en acier

Les actuelles bordures en pavé béton sont déposées, au profit de voliges en acier, de niveau avec le chemin, qui proposent une limite discrète entre l'enrobé et le gazon. Cette mise à niveau permet de faire participer les surfaces engazonnées à la récupération partielle des eaux pluviales du cheminement.

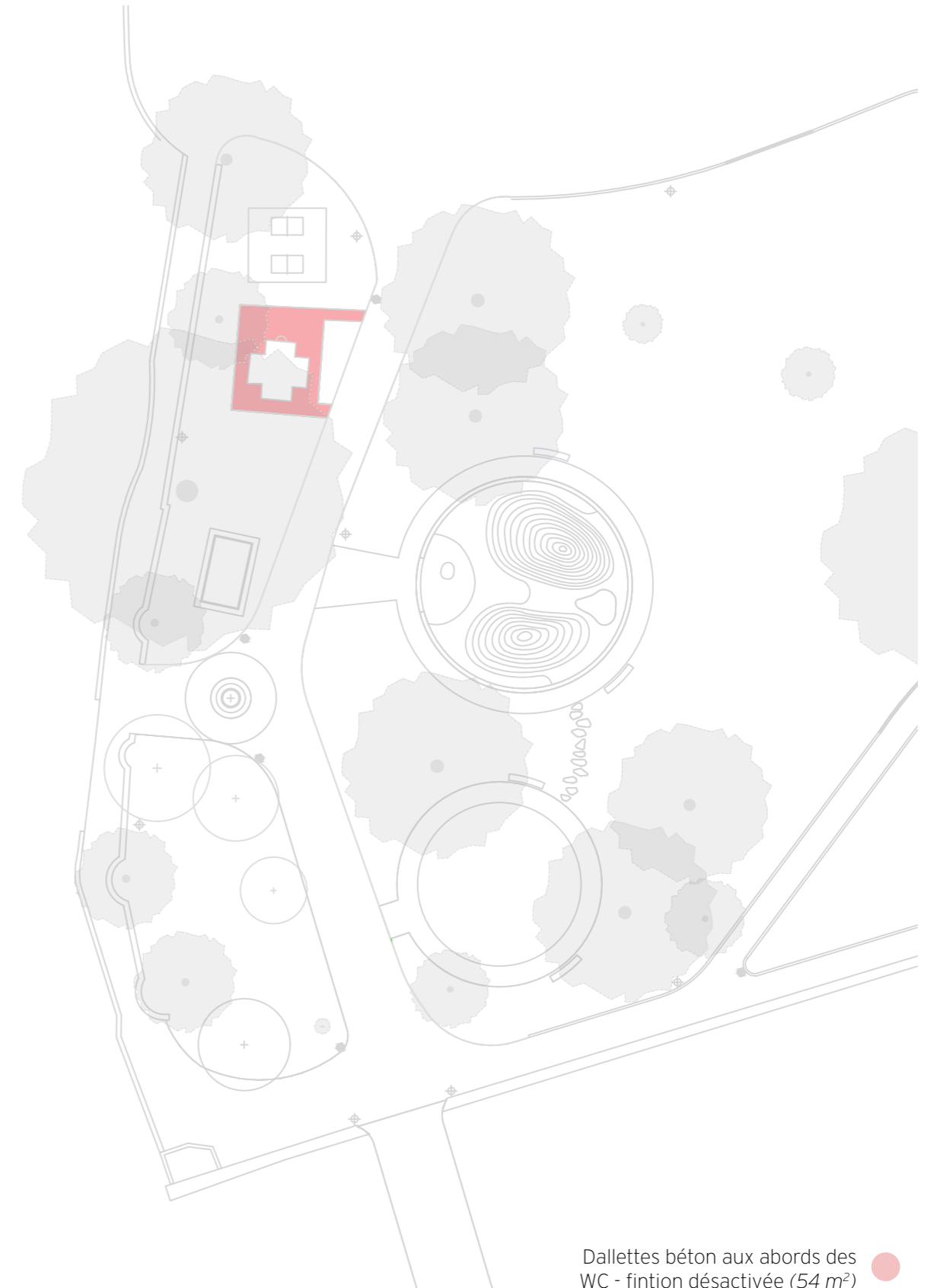


Revêtement et matérialité

Revêtements imperméables

WC publics

Dans le cadre du projet de réaménagement et de la déviation du chemin des quais, la surface de dallettes en béton au pied des tables de ping-pong est évacuée, au profit d'un revêtement perméable (gravier ensemençé). Les dallettes du pourtour des WC sont conservées et remises en état.



Revêtement et matérialité

Revêtements semi-perméables

Pierre naturelle, Grès suisse

Les accès aux jeux d'eau et à la place de jeux sont prévus en grès suisse. La pierre naturelle présente l'avantage d'une provenance locale, d'une grande durabilité et d'une intégration paysagère dans le parc.

Pose en opus incertum avec joints engazonnés sur le pourtour des jeux d'eau et de la place de jeux

Appliqué en maçonnerie depuis la Rome antique, cet appareil à motif irrégulier, constitué de pierres de tailles et formes diverse, s'utilise fréquemment pour les dallages en pierre naturelle. Il permet de composer avec des formes courbes et organiques, de faire des transitions douces entre joints mortier et joints engazonnés.

La flexibilité des formes et tailles offre la possibilité de faire du réemploi de matériaux, ou de se réserver de ce dallage dans le futur. Ce calepinage est doté une grande résistance face aux changements de température.



Dallage en joints mortier et finition flammée, accès PMR aux jeux d'eau depuis le chemin des quais



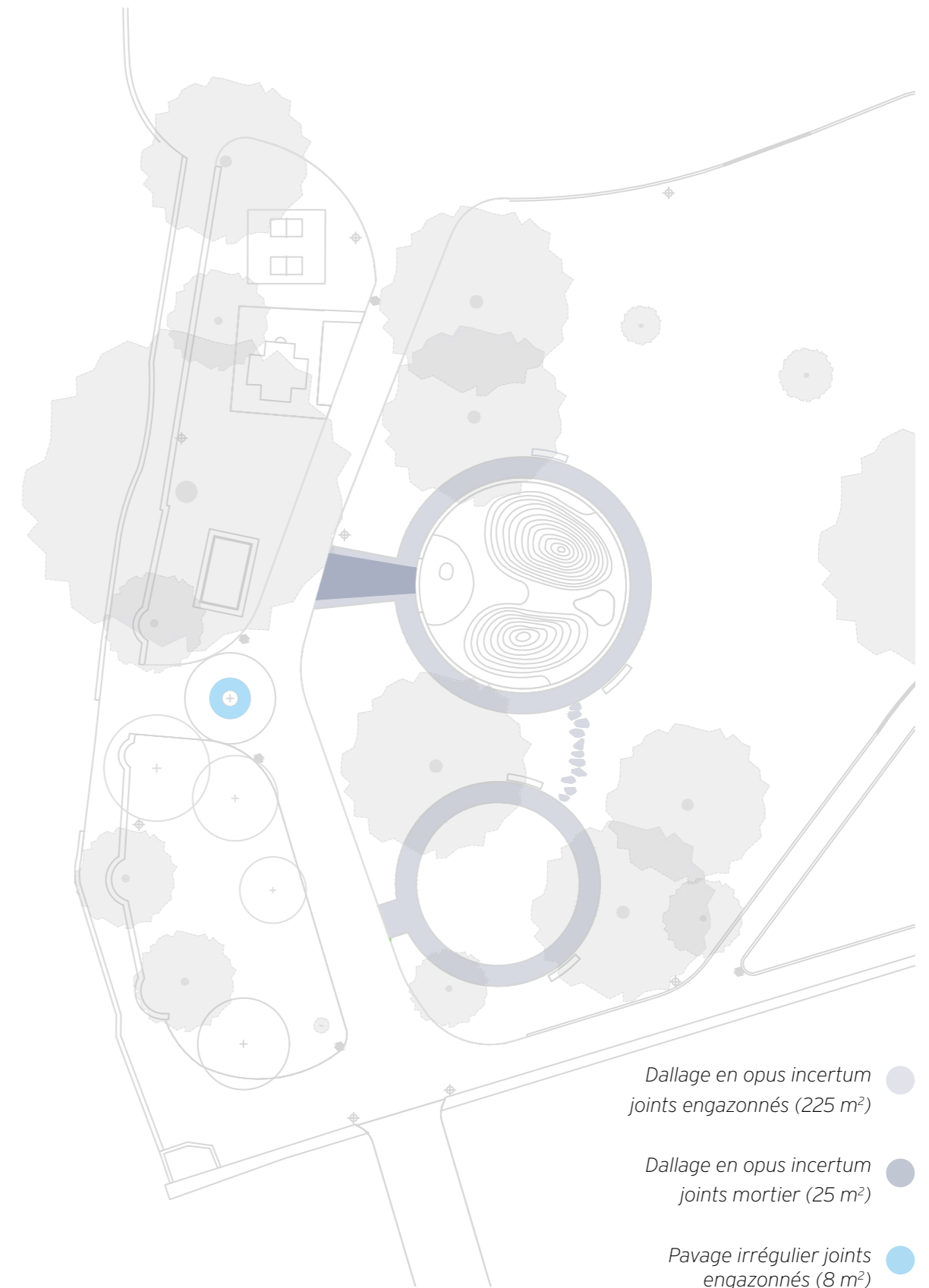
Dallage en joints engazonnés, pourtour des jeux d'eau et de la place de jeux



Passe-pieds dans le parc



Pavage irrégulier en grès, joints engazonnés, pied du banc circulaire



Revêtement et matérialité

Revêtements perméables

Gravier concassé

Ce type de revêtement est considéré comme perméable et permet ainsi une infiltration des eaux dans le sol. Il est composé d'une couche de finition de gravier de granulométrie 0/4 fortement compacté.



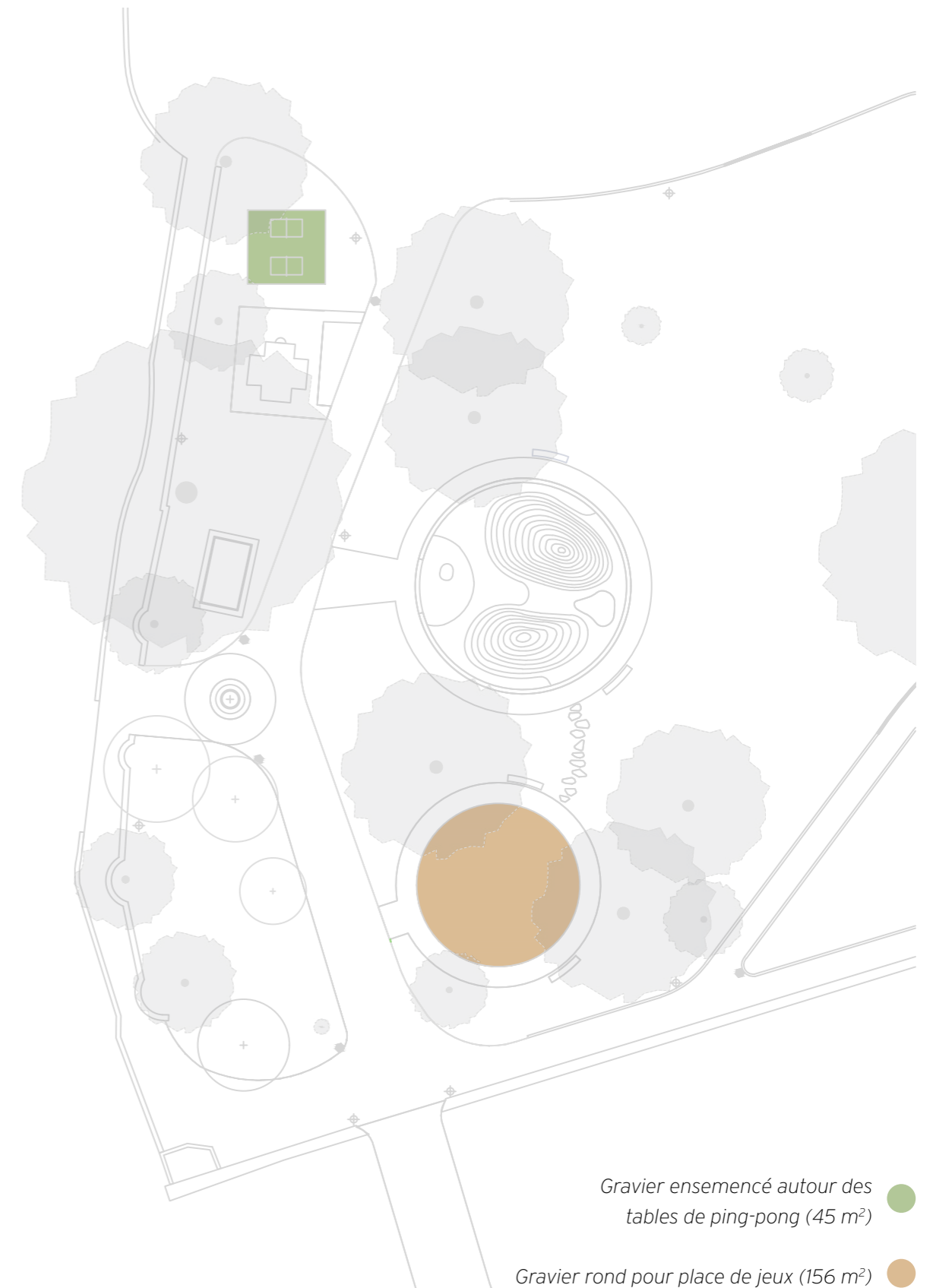
Gravier ensemencé sur la zone de jeu des tables de ping-pong

Gravier rond

Utilisé comme revêtement de chute pour les jeux, le gravier rond possède de bonnes propriétés anti-chocs, pour des hauteurs de chute allant jusqu'à 3m. Il nécessite un entretien périodique, afin de recharger la couche de gravier.



Gravier rond pour place de jeux - Quartier Horizon Dorigny



Végétation

Arbres

Ajout de 5 arbres de moyenne et grande force, en rive de lac.



○ Chêne vert, *Quercus ilex* (x3)

Feuilles persistantes, silhouette buissonnante, très dense, apporte beaucoup d'ombrage



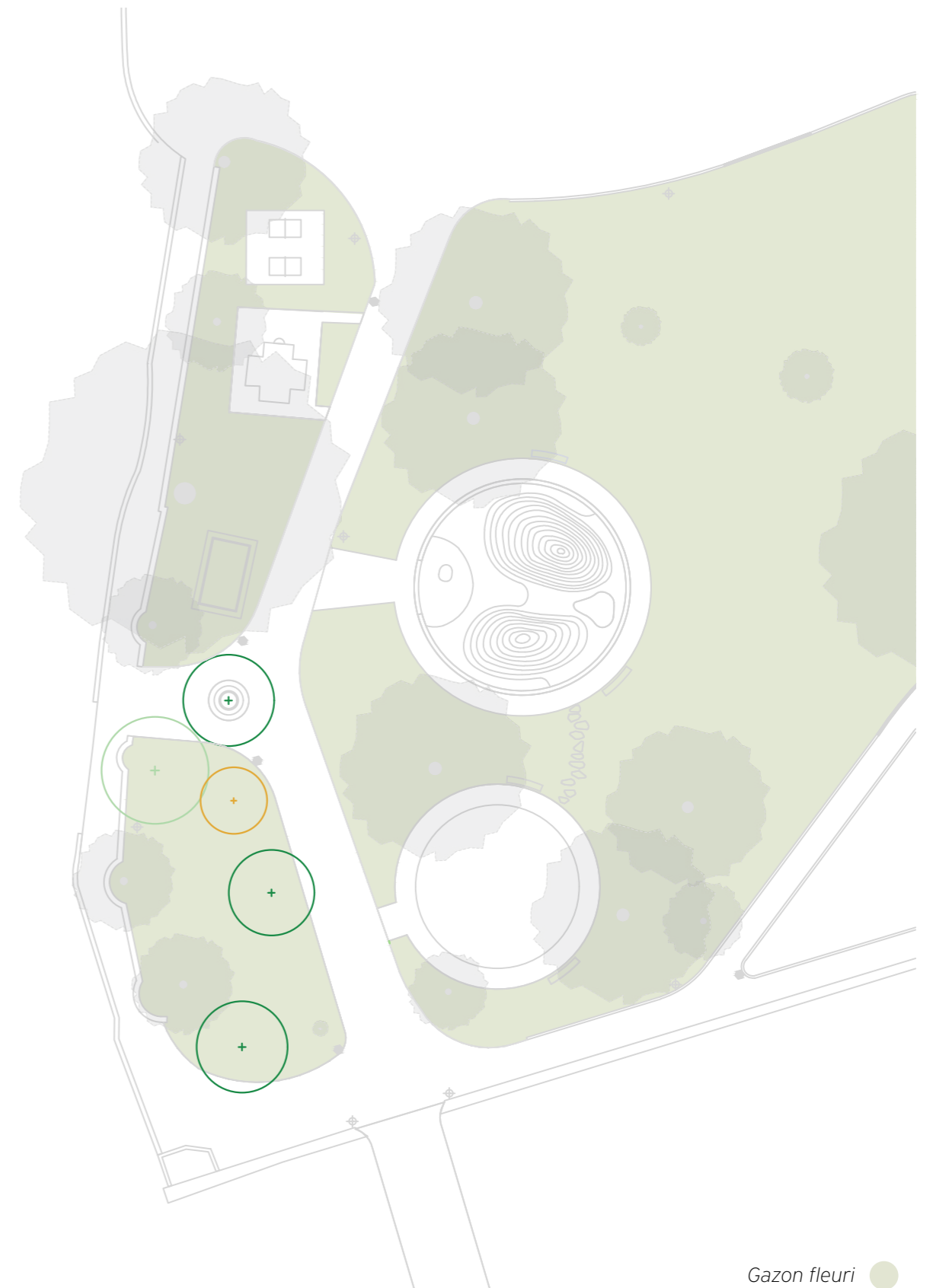
○ Chêne à feuilles de châtaignier, *Quercus castaneifolia* (x1)

Arbre à croissance rapide, couronne ovoïde et feuilles caduques



○ Peuplier tremble, *Populus tremula* (x1)

Silhouette élancée, couleur vert tendre, tronc haut, petites branches



Végétation

Gazon

La déviation du chemin des quais, ainsi que l'ajout d'un accès à la rive implique le dégrappage d'une surface de gazon d'environ 350 m².

La suppression de deux cheminements dans le parc et d'une large zone pavée sur le pourtour de l'actuelle patageoire, ainsi que la réduction de l'emprise de l'actuelle place de jeux permet en revanche de récupérer une surface de 750 m², résultant en un gain d'environ 400 m² de surface engazonnée sur le périmètre de projet.

- ▶ Gazon similaire à l'existant
- ▶ Réseau d'arrosage automatique



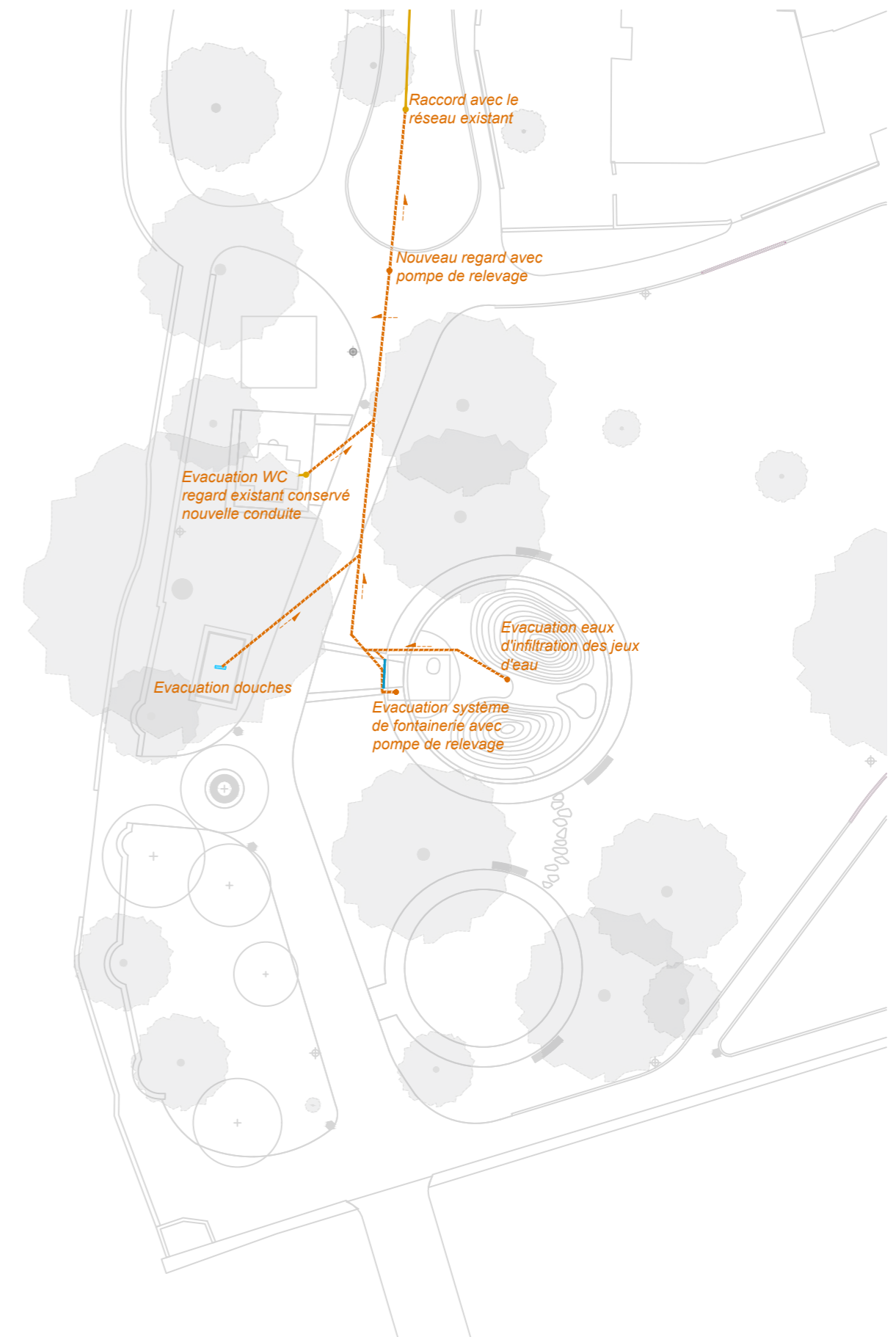
Réseaux

Eaux usées

Le projet d'évacuation des eaux usées sur le périmètre de projet propose de répondre à différentes problématiques observées sur le site :

- ▶ La chambre d'eaux usées des WC publics, très peu profonde, qui pose des problèmes d'évacuation et demande un entretien fréquent
- ▶ L'évacuation des douches, qui se fait aujourd'hui dans les eaux claires
- ▶ L'évacuation des eaux traitées du système de fontainerie, trop profonde et lointaine du réseau existant pour permettre un écoulement gravitaire

En réponse à ces enjeux, il est proposé ici de tirer une conduite sous le chemin des Quais, pour récolter à la fois les eaux du système de fontainerie, des douches et des WC, jusqu'à un nouveau regard muni d'une pompe de relevage, sur le Quai Ernest-Ansermet, à l'extrémité nord du parc. Cette pompe est nécessaire pour relever les eaux usées et rejoindre le niveau du réseau existant du quai.



Douches

Travaux de réfection - hors prestation de base

Les travaux de réfection des douches comprennent :

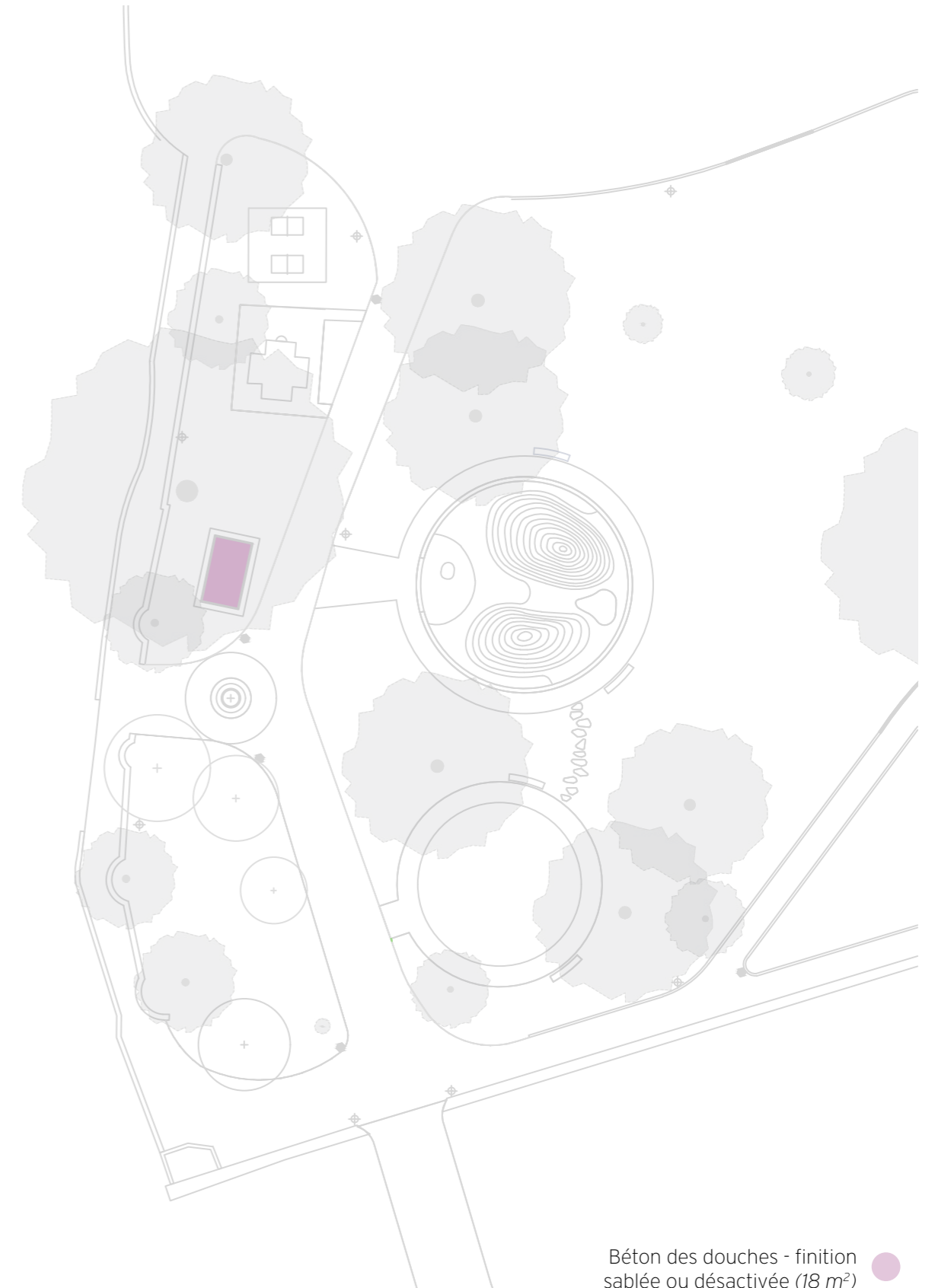
- ▶ Une nouvelle arrivée d'eau potable
- ▶ Une nouvelle évacuation des eaux usées
- ▶ La dépose du carrelage existant, remplacé par un revêtement en béton sablé ou désactivé, en cohérence avec les jeux d'eau.



Option 1/ Finition sablée



Option 2/ Finition désactivée



Béton des douches - finition sablée ou désactivée (18 m²)

JARDIN DORET

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
Ville de Vevey
Municipalité
Place de l'hôtel de Ville
1800 Vevey
021 925 52 46

ARCHITECTE PAYSAGISTE - PILOTE
MAP Monnier architecture du paysage SA
Rue Cité Dornière 3
1000 Lausanne
021 601 00 58
info@map-paysage.com

FONTAÎNIÈRE
Bureau O-Technic
Chemin des Planches 1
1526 Forel-sur-Lucens
078 624 40 52
info@otechnic.ch (Julie Deschenaux)

INGÉNIEUR CIVIL
JMJ Ingénieurs conseils Sàrl
Avenue d'Orchy 66
1006 Lausanne
079 838 33 37
jm.luisoni@jmswiss (Jean-Marc Luisoni)

GEOTECHNIQUE
Küng et associés
Chemin du Grand Record 7
1040 Echallens
078 647 49 32
m.patrac@kuing-sa.ch (Miguel Patrac)



Appel d'offres Phase SIA 41

Aménagements paysagers

Plan des aménagements paysagers - Plan de Constructions

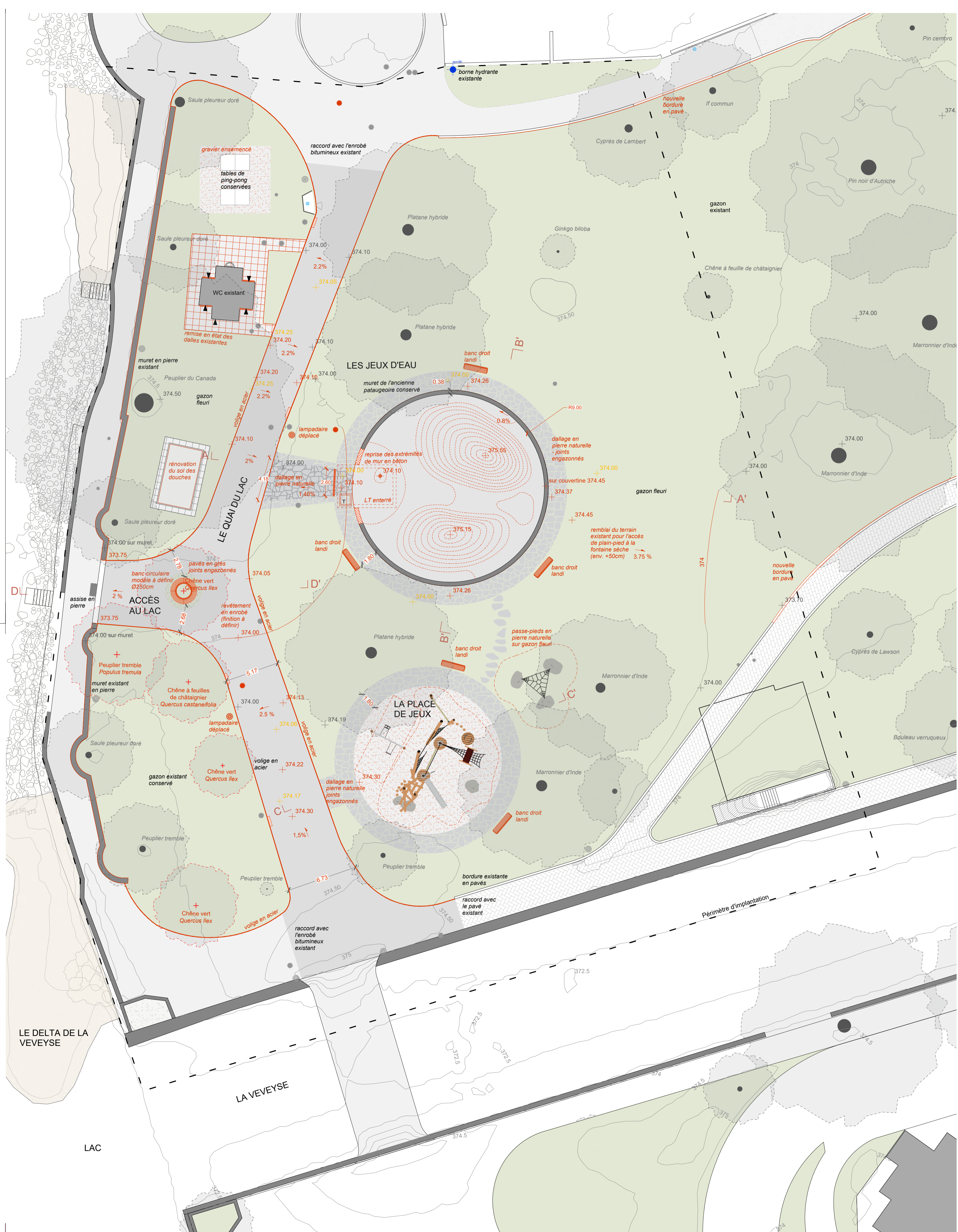
JardinDoret-MAP-PAYS-41-PLA-1300-A-PlanConstruction-200

No de plan :	1300	Indice : A
Fichier dessin :	Date : 12.06.2025	Format : 670 x 594 mm
	Dessin : TG	Echelle : 1:200



LÉGENDE DE CONSTRUCTIONS

- à construire
- à conserver
- arbre existant
- arbre planté
- - - - périmètre d'implantation
- + 374.00 point niveau existant
- + 374.00 point niveau projet
- + 374.00 point niveau supprimé
- poubelle existante
- candélabre déplacé
- candélabre conservé
- fontaine existante
- borne hydrante existante
- revêtement en enrobé
- dallage en pierre naturelle
- pavés irréguliers en pierre naturelle, joints engazonnés
- revêtement en gravier rond pour place de jeux
- pavé existant (1)
- pavé existant (2)
- dalles en béton existantes
- dalles en béton remises en état
- gazon fleuri
- modélé en béton
- local technique (LT)
- trappe d'accès au LT
- bordure existante à conserver
- bordure projetée
- volige en acier
- grille déplacée
- avaloir
- regard existant
- regard projeté



JARDIN DORET

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
Ville de Vevey
Municipalité
Place de l'hôtel de Ville
1800 Vevey
021 925 52 46

ARCHITECTE PAYSAGISTE - PILOTE
MAP Monnier architecte du paysage SA
Rue Cité Derrière 3
1005 Lausanne
021 601 00 58
info@map-paysage.com

FONTAÎNIÈRE
Bureau O-Technic
Chemin des Planches 1
1526 Forel-sur-Lucens
078 624 40 52
info@otechnic.ch (Julie Deschenaux)

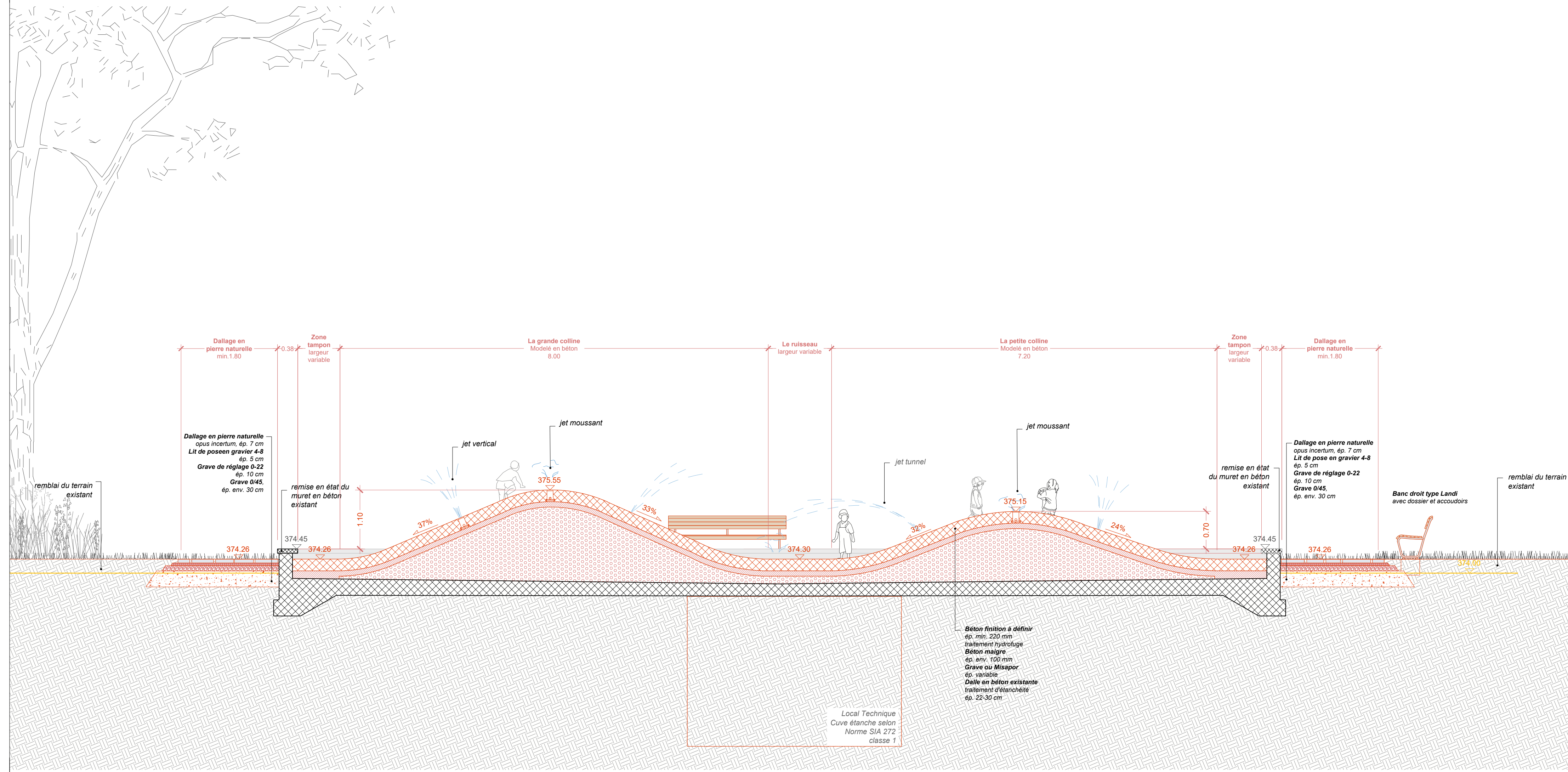
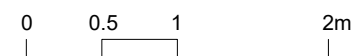
INGÉNIEUR CIVIL
JMJ Ingénieurs conseils Sàrl
Avenue d'Ouchy 66
1006 Lausanne
079 838 33 37
jm.luisoni@jmj.swiss (Jean-Marc Luisoni)

GEOTECHNIQUE
Küng et associés
Chemin du Grand Record 7
1040 Echallens
078 647 49 32
m.patras@kung-sa.ch (Miguel Patras)

Appel d'offres Phase SIA 41

Aménagements paysagers
Jeux d'eau - Coupe BB
JardinDoret-MAP-PAYS-41-CPE-2102-A-CoupeBB-50

No de plan :	2102	Indice : A
Fichier dessin :	Date : 05.06.2025	Format : 800 x 297 mm
	Dessin : TG	Echelle : 1:50



JARDIN DORET

MÂÎTRE DE L'OUVRAGE
Ville de Vevey
 Municipalité
 Place de l'hôtel de Ville
 1800 Vevey
 021 925 52 46

ARCHITECTE PAYSAGISTE - PILOTE
MAP Monnier architecture du paysage SA
 Rue Cité Dernière 3
 1005 Lausanne
 021 601 00 58
 info@map-paysage.com

FONTAINIÈRE
Bureau O-Technic
 Chemin des Planches 1
 1526 Forel-sur-Lucens
 078 624 40 52
 info@otechnic.ch (Julie Deschenaux)

INGÉNIEUR CIVIL
JMJ Ingénieurs conseils Sàrl
 Avenue d'Ouchy 66
 1006 Lausanne
 079 838 33 37
 jm.luisoni@jnj.swiss (Jean-Marc Luisoni)

GEOTECHNIQUE
Küng et associés
 Chemin du Grand Record 7
 1040 Echallens
 078 647 49 32
 m.patrac@kung-sa.ch (Miguel Patrac)

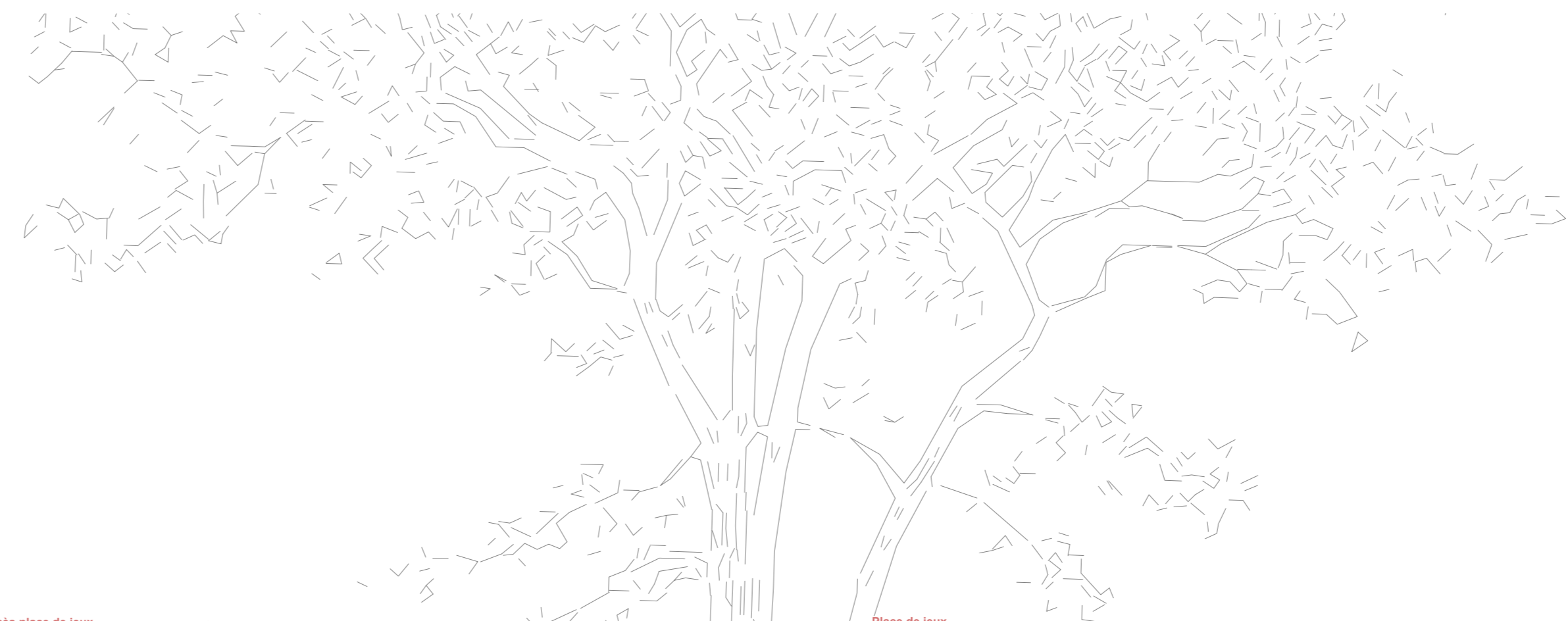
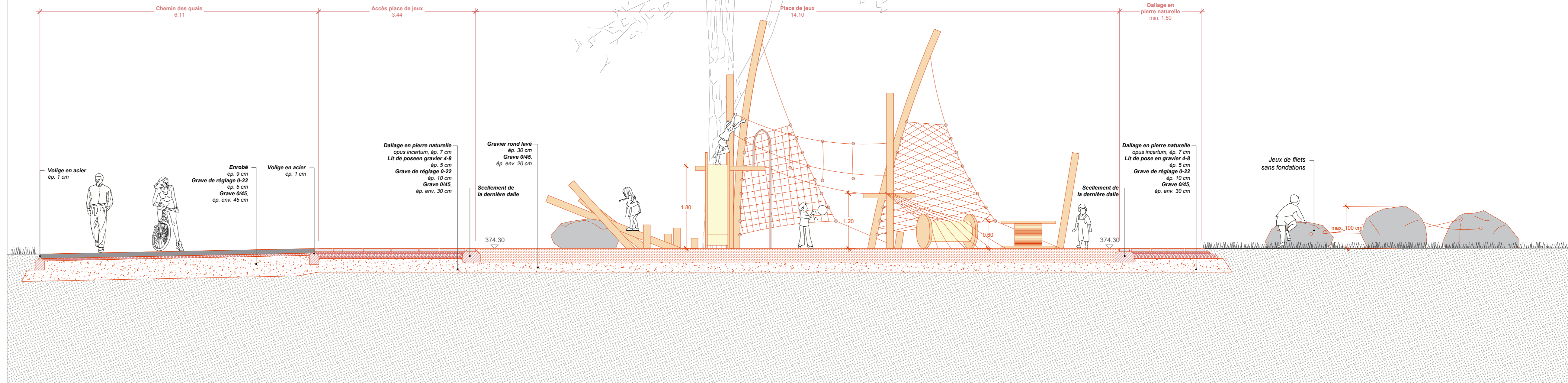
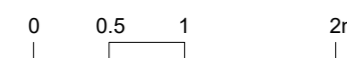
Appel d'offre Phase SIA 41

Aménagements paysagers Place de jeux - Coupe CC

JardinDoret-MAP-PAYS-41-CPE-2103-A-CoupeCC-50

No de plan : 2103 Indice : A

Fichier dessin : Date : 05.06.2025 Format : 900 x 297 mm
 Dessin : TG Echelle : 1:50



Suivi financier - phase de réalisation Jardin Doret

Réalisation chantier	Réalisation chantier total	Prestations propres Ville	Réalisation projet mandataires	Hors prestations de base
Installation chantier	64'772.43 CHF	3'084.95 CHF	61'687.48 CHF	- CHF
travaux prép.	66'345.00 CHF	24'525.00 CHF	41'820.00 CHF	- CHF
Terrassements	178'744.20 CHF	- CHF	178'744.20 CHF	- CHF
Maçonneries	304'477.17 CHF	- CHF	304'477.17 CHF	- CHF
Réseaux	126'875.00 CHF	- CHF	126'875.00 CHF	- CHF
Bordures	17'480.00 CHF	- CHF	17'480.00 CHF	- CHF
Revêtements	172'962.00 CHF	- CHF	172'962.00 CHF	- CHF
Plantations	92'281.00 CHF	37'174.00 CHF	55'107.00 CHF	- CHF
Fontainerie	196'445.00 CHF	- CHF	196'445.00 CHF	- CHF
PDJ	59'966.85 CHF	- CHF	59'966.85 CHF	- CHF
Equipements (poubelles, bancs)	49'772.00 CHF	- CHF	49'772.00 CHF	- CHF
Douches	16'761.00 CHF	- CHF	- CHF	16'761.00 CHF
WC	11'617.00 CHF	- CHF	- CHF	11'617.00 CHF
Gestion du projet - Administratif	53'000.00 CHF	53'000.00 CHF	- CHF	0
Total	1'411'498.65 CHF	117'783.95 CHF	1'265'336.70 CHF	28'378.00 CHF
Divers et imprévus +/- 10%	141'149.87 CHF	11'778.40 CHF	126'533.67 CHF	2'837.80 CHF
Sous total HT	1'552'648.52 CHF	129'562.35 CHF	1'391'870.37 CHF	31'215.80 CHF
TVA de 8.1%	125'764.53 CHF	10'494.55 CHF	112'741.50 CHF	2'528.48 CHF
Total final TTC	1'678'413.05 CHF	140'056.89 CHF	1'504'611.87 CHF	33'744.28 CHF

Jardin Doret

HONORAIRES - crédit d'étude

Mandataires coût de l'ouvrage HT : 1 494 348,51 CHF

PROVISoire

Monnier architecture du paysage SA

Selon adjudication du 08.02.2024

Phase 31	22 275,00 CHF
Phase 32	50 085,00 CHF
Total HT	72 360,00 CHF
TVA 8.1%	5 861,16 CHF
Total TTC	78 221,16 CHF

Selon adjudication du 12.11.2024

Phase 33	7 020,00 CHF
Phase 41	44 550,00 CHF
Total HT	51 570,00 CHF
TVA 8.1%	4 177,17 CHF
Total TTC	55 747,17 CHF

SOUS TOTAL honoraires adjudgés 133 968,33 CHF

TOTAL honoraires MAP 133 968,33 CHF

JMJ ingénieurs conseils Sàrl

Selon adjudication du 12.11.2024

Phase 32	1 100,00 CHF
Phase 33	2 520,00 CHF
Phase 41	2 750,00 CHF
Total HT	6 370,00 CHF
TVA 8.1%	515,97 CHF
Total TTC	6 885,97 CHF

Selon offre complémentaire du 03.06.2025

Investigations sur site	1 940,00 CHF
Phases 31 à 53 - Fontaine	13 900,00 CHF
Total HT	15 840,00 CHF
TVA 8.1%	1 283,04 CHF
Total TTC	17 123,04 CHF

SOUS TOTAL honoraires adjudgés 6 885,97 CHF

SOUS TOTAL honoraires à adjudger 17 123,04 CHF

TOTAL honoraires JMJ 24 009,01 CHF

küng et associés, ingénieurs civils sia

Selon adjudication du 12.11.2024

Phase 32	4 011,00 CHF
Phase 41	3 041,00 CHF
Frais, divers 5%	152,05 CHF
Total HT	7 052,00 CHF
TVA 8.1%	571,21 CHF
Total TTC	7 623,21 CHF

Selon offre complémentaire du 05.05.2025

Prestations relatives à la campagne de reconnaissance	4 750,00 CHF
Frais, divers 5%	237,50 CHF
Total HT	4 987,50 CHF
TVA 8.1%	403,99 CHF
Total TTC	5 391,49 CHF

SOUS TOTAL honoraires adjugés 7 623,21 CHF

SOUS TOTAL honoraires à adjuger 5 391,49 CHF

TOTAL honoraires küng 13 014,70 CHF

O-technic - bureau d'étude et design

Selon adjudication du 08.02.2024

Phase 31	6 750,00 CHF
Phase 32	11 550,00 CHF
Total HT	18 300,00 CHF
TVA 8.1%	1 482,30 CHF
Total TTC	19 782,30 CHF

Selon adjudication du 12.11.2024

Phase 33	4 950,00 CHF
Phase 41	9 000,00 CHF
Total intermédiaire	13 950,00 CHF
Frais	1 300,00 CHF
Total HT	15 250,00 CHF
TVA 8.1%	1 235,25 CHF
Total TTC	16 485,25 CHF

SOUS TOTAL honoraires adjugés 36 267,55 CHF

TOTAL honoraires O-technic 36 267,55 CHF

GÉO SOLUTIONS ingénieurs SA - géomètre

Selon facture du 05.11.2024

Plan pour mise à l'enquête	720,00 CHF
Total TTC	720,00 CHF

Selon facture du 03.04.2024

Modification du plan pour mise à l'enquête	315,00 CHF
Total TTC	315,00 CHF

TOTAL honoraires GÉO SOLUTIONS 1 035,00 CHF

Cornaz-Fontanellaz Construction SA - entreprise pour investigations

Selon adjudication du 29.04.2025

Montant selon offre du 03.04.2025	32 830,90 CHF
Total intermédiaire	32 830,90 CHF
TVA 8.1%	2 659,30 CHF
Total TTC	35 490,20 CHF

TOTAL honoraires Cornaz-Fontanellaz 35 490,20 CHF

Aitv Groupe Künzli SA - entreprise pour investigations des réseaux

Selon facture n° 204845 du 30.06.2025

Investigations des réseaux	9 250,69 CHF
Total intermédiaire	9 250,69 CHF
TVA 8.1%	749,31 CHF
Total TTC	10 000,00 CHF

TOTAL honoraires Aitv 10 000,00 CHF

SOL-CONSEIL - entreprise pour analyse de terre

Selon facture du 10.06.2025

Prélèvements, analyses de terres selon OSol et rapport pédologique	2 359,00 CHF
Total intermédiaire	2 359,00 CHF
TVA 8.1%	191,08 CHF
Total TTC	2 550,08 CHF

TOTAL honoraires Sol-Conseil 2 550,10 CHF

SOUS TOTAL TTC honoraires mandataires adjugés 184 745,06 CHF

SOUS TOTAL TTC honoraires mandataires à adjuger 22 514,53 CHF

TOTAL TTC honoraires mandataires 207 259,59 CHF

TOTAL TTC honoraires spécialistes 49 075,30 CHF

TOTAL TTC honoraires crédit d'étude 256 334,89 CHF

Jardin Doret

HONORAIRES - crédit de réalisation

Mandataires coût de l'ouvrage HT : 1 494 348,51 CHF

PROVISOIRE

Monnier architecture du paysage SA

Selon offre de prestations du 25.10.2024 - mis à jour selon coût de l'ouvrage

Phase 51	40 301,00 CHF
Phase 52	83 702,00 CHF
Phase 53	13 950,00 CHF
Total intermédiaire	137 953,00 CHF
Frais 2% de l'ensemble des prestations phases 31 à 53	5 237,66 CHF
Total HT	143 190,66 CHF
TVA 8.1%	11 598,44 CHF
Total TTC	154 789,10 CHF

SOUS TOTAL honoraires à adjudger 154 789,10 CHF

TOTAL honoraires MAP 154 789,10 CHF

JMJ ingénieurs conseils Sàrl

Selon offre complémentaire du 03.06.2025

Phases 31 à 53 - Réseaux souterrains	7 500,00 CHF
Phases 51 à 53 - Local technique de la fontaine	4 720,00 CHF
Total HT	12 220,00 CHF
TVA 8.1%	989,82 CHF
Total TTC	13 209,82 CHF

SOUS TOTAL honoraires à adjudger 13 209,82 CHF

TOTAL honoraires JMJ 13 209,82 CHF

küng et associés, ingénieurs civils sia

Selon offre de prestations du 22.10.2024

Phase 51	3 786,00 CHF
Phase 52	1 550,00 CHF
Total intermédiaire	5 336,00 CHF
Frais, divers 5% de l'ensemble des prestations phases 32 à 52	619,40 CHF
Total HT	5 955,40 CHF
TVA 8.1%	482,39 CHF
Total TTC	6 437,79 CHF

SOUS TOTAL honoraires à adjudger 6 437,79 CHF

TOTAL honoraires küng 6 437,79 CHF

SOUS TOTAL TTC honoraires mandataires à adjudger 174 436,71 CHF

TOTAL TTC honoraires mandataires 174 436,71 CHF

TOTAL TTC honoraires crédit de réalisation 174 436,71 CHF